

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

23 novembre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(1 article)

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Recherche d'emploi: Audojobs a 1an, a-t-il trouvé son public?

(351 mots)

Par MARIE JANSANA saintomer@lavoixdunord.fr AUDOMAROIS. 1Le contexte La plateforme, proposée par la société Jobijoba, est g...

Page 10

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(5 articles)

L'union

mercredi 23 novembre
2016

Ras-le-bol dans les TER sur la ligne Laon-Paris (704 mots)

Lundi, le train de 16h30 au départ de Paris et à destination de Laon a été annulé à la dernière minute, laissant des voyage...

Page 12

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

TER: des rames de 1400 places (662 mots)

Oise TER: des rames de 1400 places Une trentaine d'usagers ont participé, jeudi 17 novembre, au comité départemental du TER...

Page 13

L'union

mercredi 23 novembre
2016

Transports scolaires dans la balance (572 mots)

Le 5décembre, c'est la date retenue par le conseil départemental pour statuer sur la gestion des transports scolaires dans ...

Page 14

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

Picardie-Roissy: colère du CESER (349 mots)

C'est un plaidoyer en forme de coup de gueule... À l'avant-veille de la session plénière du Conseil régional des Hauts-de-F...

Page 15

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Dans un an, il sera possible de relier le Valenciennois à l'Avesnois à vélo (306 mots)

par estelle baillieux maubeuge@lavoixdunord.fr pays de mormal. L'aménagement d'un itinéraire dédié aux cyclotouristes a été...

Page 16

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...

(1 article)

LE FIGARO

mercredi 23 novembre
2016

Le statut de la fonction publique est-il encore adapté ?

(1821 mots)

Très protecteur et peu efficace, le statut mériterait d'être réformé. Opter pour plus de contractuels offrirait plus de flexibilité...

Page 18

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(2 articles)

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Exploration du gaz de couche: les opposants pointent le calendrier (423 mots)

par renovatain bruay@lavoixdunord.fr divion. «Notre collectif est persuadé que la Française de l'énergie et Gazonor sont de...

Page 22

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Eau dans le gaz entre Gazonor et la FDE: les explications (392 mots)

Octobre 2014. Julien Moulin, alors président d'EGL, devenue depuis la Française de l'énergie (FDE), annonce que «d'un point...

Page 23

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(6 articles)

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Port:le nombre de migrants détectés en net recul (347 mots)

Une vingtaine de journalistes ont répondu à l'invitation lancée par le port de Calais, hier. Il s'agissait pour la SEPD (so...

Page 25

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

mercredi 23 novembre
2016

LE FRET A LA FRITE (808 mots)

Pour communiquer sur les chiffres encourageants du port de Calais, et surtout sur ses axes désormais sécurisés, acteurs et ...

Page 26

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

mercredi 23 novembre
2016

Que deviendra la lande? (151 mots)

Que deviendra la lande? Lors de la conférence de presse, Vincent Berton, préfet du Pas-de-Calais, et Jean-Marc Puissesseau,...

Page 27

Nord Littoral
Le journal de la Côte d'Opale

mercredi 23 novembre
2016

Mur anti-intrusions: le tribunal administratif rejette la suspension des travaux (460 mots)

Le tribunal administratif de Lille a rejeté mardi la demande de la municipalité de Calais de suspendre la construction, com...

Page 28

«Notre clientèle s'est reportée vers Loon-Plage» (374 mots)

«Notre clientèle s'est reportée vers Loon-Plage» Sébastien Douvry, chef des opérations DFDS France, affirme que ce sont les...

Page 29

«Il ne faut pas baisser la garde» (228 mots)

Quel bilan tirez-vous du démantèlement de la jungle? Je crois que le démantèlement a produit des effets positifs. Le fait d...

Page 30

VP8 - CULTURE

(4 articles)

Les Amis du château annulent leur spectacle (615 mots)

L'année 2017 aurait dû être célébrée en grande pompe à Ham. Pour fêter le centenaire de la Première Guerre mondiale, très f...

Page 32

Les Amis des Bois Jolis en phase avec le président de l'Écomusée (270 mots)

FELLERIES. Jeudi soir, à la salle Locmane, s'est tenue l'assemblée générale des Amis de Felleries et des Bois Jolis devant ...

Page 33

Des outils pour amener le musée chez ceux qui ne peuvent pas y aller (479 mots)

PAR PAULINE DROUET lens@lavoixdunord.fr LENS. Depuis 2012, des médiateurs du Louvre-Lens se rendent dans les EPHAD, auprès ...

Page 34

Exposition universelle 2025 : la France officiellement candidate (672 mots)

GRAND ÉVÈNEMENT La France est officiellement candidate à l'organisation de l'Exposition universelle de 2025. « Cette...

Page 35

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(5 articles)

C'était le grand soir pour entreprendre et innover (341 mots)

Par Yannick Boucher economie@lavoixdunord.fr Lille. Contact ! Au bout du fil, Thomas Ruyant, le skipper du bateau Souffle d...

Page 37

À la découverte surprenante de notre économie (302 mots)

Région. Savoir l'essentiel et tout le reste en 85 pages réalisées en grande partie par le service économique de votre journ...

Page 38

**Les départements refusent de lâcher l'aide aux entreprises,
l'Etat menace** (756 mots)La réforme territoriale promettait de clarifier les compétences des collectivités,
en part...

Page 39

L'Ile-de-France a engagé une clarification des rôles (458 mots)Cherchez l'erreur. Le 3 novembre dernier, le Premier ministre, Manuel Valls,
inaugurait à l'agence régionale de développement le guichet un...

Page 41

**Transfert de compétence : en Alsace, l'agence de
développement économique focalise la discorde** (509 mots)

L'affaire tient du feuilleton. Avec, dans les rôles principaux, la région ...

Page 42

VP10 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, UNIVERSITÉS
(2 articles)**«L'ESAD, l'école des Grands Prix de Rome, est trop lourde pour
la Ville»** (539 mots)PAR PIERRE ROUANET prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. «ESAD
Discount: - 75%!» L'annonce était livrée sur Facebook, il y...

Page 44

Deux siècles, vingt-deux prix (156 mots)L'École supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes, qui a succédé à
l'École des beaux-arts en 1993, est l'une des...

Page 45

VP11 - LYCÉES
(3 articles)**Le lycée du Hainaut, bon endroit pour lancer la Semaine école-
entreprise** (530 mots)PAR BERNARD DÉFONTAINE bdefontaine@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. Le
lycée du Hainaut «a vu disparaître son couloir de la mo...

Page 47

**Zoom sur la Maison familiale rurale: une moisson de
formations** (479 mots)par valérie lancel cambrai@lavoixdunord.fr HAUSSY. Elle sera mise à l'honneur
dans un supplément, Passion Céréales, réalisé...

Page 48

Pour en savoir plus sur la vie de la «maison» (271 mots)La Maison familiale rurale est placée sous la houlette du ministère de l'Agriculture
et fonctionne avec un conseil d'admini...

Page 49

VP12 - RÉNOVATION URBAINE, LOGEMENT, INNOVATION NUMÉRIQUE...

(1 article)

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

La politique de la ville, un coup de pouce pour le quartier

Saint-Roch (290 mots)

Par Pierre-Louis Curabet cambrai@lavoixdunord.fr CAMBRAI. «Sans ces aides dans le cadre de la politique de la ville, on ne ...

Page 51

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(6 articles)

LA VOIX DU NORD

dimanche 20 novembre
2016

Nicolas Hénard candidat à la présidence de la Fédération française de voile (551 mots)

PAR YVES-MARIE CHOPART calais@lavoixdunord.fr CALAIS. «Si je n'y avais pas cru, je n'y serais pas allé!, clame Nicolas Héna...

Page 53

Nicolas Hénard : « Je suis candidat à la présidence de la FF Voile !

...

Voiles et Voiliers
29 octobre 2016

Page 54

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Les leaders ont parcouru le quart de la course, «ça redémarre» pour Ruyant (420 mots)

Vendée Globe. Après seize jours de course, les leaders ont déjà parcouru le quart de leur tour du monde, affichant une allu...

Page 55

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

Une nouvelle salle de gymnastique en 2018 (453 mots)

Le club de gymnastique Abbeville gym n'aura pas de nouvelle salle pour ses vingt ans, en 2017. Mais pour ses vingt et un, ç...

Page 56

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

Du tout neuf sous le soleil de la petite enfance (555 mots)

Les locaux qui abritent la crèche associative Sucres d'Orge et le Relais assistantes maternelles de la communauté de commun...

Page 57

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

La crèche (145 mots)

La crèche Elle emploie une directrice, Stéphanie Ducrocq, dix personnes auprès des enfants, deux secrétaires à mi-temps, de...

Page 58

POLITIQUE RÉGIONALE

(7 articles)

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

La pénurie frappe à la porte du PS (454 mots)

Finiront-ils par trouver leurs candidats? À sept mois des législatives de 2017, les socialistes sont en plein doute. Le cal...

Page 60

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

Un candidat «Macron» sur Clermont-Nogent (217 mots)

Un candidat «Macron» sur Clermont-Nogent Tandis que la fédération du PS rame pour trouver ses candidats aux législatives, ...

Page 61

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Frédérique Masson sera la candidate du PS dans la 3e circonscription (280 mots)

LENS. Rien ne peut s'opposer à l'investiture socialiste de Frédérique Masson dans la troisième circonscription pour les éle...

Page 62

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Stéphane Saint-André à l'heure du bilan de son mandat de député (275 mots)

PAR STÉPHANE LEULIER bethune@lavoixdunord.fr CANTON DE LAVENTIE. Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Lorgies, Neuve-Chapelle et S...

Page 63

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

À Béthune (202 mots)

«J'ai accompli ma mission sans sectarisme. J'ai travaillé avec les 32 maires de la circonscription, pour l'intérêt général....

Page 64

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Canton de Lillers (173 mots)

Le canton de Lillers regroupe aussi Busnes, Calonne-sur-la-Lys, Gonnehem, Guarbecque, Lillers, Mont-Bernanchon, Robecq, Sai...

Page 65

LA VOIX DU NORD

mercredi 23 novembre
2016

Sur le plan national (307 mots)

Ce qui l'a «perturbé» La loi Travail. «Malgré l'adoption de 798 amendements qui ont profondément modifié l...

Page 66

POLITIQUE NATIONALE

(9 articles)

LE FIGARO

mercredi 23 novembre
2016

Xavier Bertrand choisit finalement François Fillon (696 mots)

LE SUSPENSE est levé : Xavier Bertrand a voté François Fillon au premier tour de la primaire et fera de même au second. C'est La Vo...

Page 68

Nord éclair

mercredi 23 novembre
2016

Darmanin: un échec à relativiser (325 mots)

Dimanche, Gérard Darmanin a pris une claque au soir du premier tour de la primaire ouverte de la droite et du centre. Même ...

Page 69

**Courrier
picard**

mercredi 23 novembre
2016

Brigitte Fouré ne donne pas de consigne de vote (150 mots)

Le maire d'Amiens (UDI) avait apporté son soutien à Bruno Le Maire, candidat LR à la primaire de la droite et du centre. Po...

Page 70

Nord Littoral
Le Journal de la Côte d'Opale

mercredi 23 novembre
2016

Fillon, une certaine idée de la famille (637 mots)

Quand on évoque avec Natacha Bouchart certains pans du programme de François Fillon, notamment sur la famille, le maire de ...

Page 71

Nord Littoral
Le Journal de la Côte d'Opale

mercredi 23 novembre
2016

Pas de consigne de vote à Calais (292 mots)

Pas de consigne de vote à Calais Dimanche lors du premier tour de la primaire de la droite et du centre, nous avons croisé ...

Page 72

Le Monde

mercredi 23 novembre
2016

Les ralliés se pressent derrière Fillon (1212 mots)

Avec 15,6 points d'avance sur son adversaire à l'issue du premier tour de la primaire de la droite, dimanche 20 novembre, ...

Page 73

LesEchos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

mercredi 23 novembre
2016

Primaire : la campagne tourne au vinaigre à droite (731 mots)

Ils avaient déjà commencé lundi soir, par journaux télévisés interposés. M...

Page 75

LesEchos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

mercredi 23 novembre
2016

Fillon fait machine arrière sur sa trajectoire de déficit public (625 mots)

Fillon le radical contre Juppé le prudent ? Cette lecture fréquemment avan...

Page 76

Liberation

mercredi 23 novembre
2016

La primaire LR bouscule Macron sur sa droite (810 mots)

Une énorme surprise et peut-être le début des ennuis pour Emmanuel Macron. Loin de valider les présupposés qui ont motivé s...

Page 77

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Recherche d'emploi: Audojobs a 1an, a-t-il trouvé son public?

Par MARIE JANSANA
saintomer@lavoixdunord.fr
AUDOMAROIS. 1Le contexte La plateforme, proposée par la société Jobijoba, est gérée par le service Proch'emploi, à la maison du développement économique de Saint-Omer. En fonction depuis octobre 2015, elle compile des offres dans un secteur géographique précis, jusqu'à 50 km autour de Saint-Omer. Mais les utilisateurs ne doivent pas se passer de surveiller également les offres de Pôle Emploi, non recensées. 2 Le constat Hier, la plateforme recensait 3428 offres sur 62 sites d'emplois, dans un périmètre de 50 km; elles sont 288 dans les 20km, dont 78 datées de moins d'un mois. Les exclusi-

vités d'Audojobs font sa valeur ajoutée. C'est le cas d'un CDI de mécanicien pour poids lourd (dans les 20km et trente derniers jours). Dans ces cas, l'utilisateur peut postuler directement sur la plateforme. Pour les autres offres, l'utilisateur est redirigé vers le site source. À noter que certaines offres sont recensées plusieurs fois car proposées par plusieurs sites. 3Le bilan «C'est un outil qui se développe bien», commente le président de la CASO. Chaque mois, environ 2150 annonces sont consultées. Depuis octobre 2015, 630 comptes utilisateurs ont été créés. Cela peut sembler peu, mais François Decoster, nuance: «Il n'est pas nécessaire de créer son compte, moi-même avant

mes permanences, je regarde le site. Il est simple d'utilisation». Au total 500 alertes ont été créées par des demandeurs d'emploi pour recevoir des annonces correspondant à leurs recherches. Ce qui a généré 16 000 alertes envoyées. Pas de chiffres en revanche indiquant le nombre de personnes qui auraient trouvé un emploi via la plateforme. Et du côté des employeurs? C'est l'axe à approfondir. «Notre marge de progression, commente François Decoster, est l'utilisation par les entreprises, qui peuvent créer un compte recruteur» - une soixante ■



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

Ras-le-bol dans les TER sur la ligne Laon-Paris

Lundi, le train de 16h30 au départ de Paris et à destination de Laon a été annulé à la dernière minute, laissant des voyageurs abasourdis sur le quai durant près de deux heures. De quoi mettre les nerfs à vif de ceux qui se rendaient justement à une réunion d'information, organisée en soirée à la mairie de Laon, avec la SNCF et la Région. Une trentaine de voyageurs en colère ont fait le déplacement lundi soir pour dire leur ras-le-bol des retards et des irrégularités. En face, élus et direction du Réseau TER ont tenté de rassurer, sans y parvenir. On a l'impression d'être pris pour des moins que rien! Je réfléchis sérieusement à faire du covoiturage

Un usager 1 Les retards Nombreux sur les lignes qui parcourent l'Aisne, les retards ont le don d'énerver les voyageurs. Les causes sont multiples: accidents de personne, pannes, alertes aux colis suspects... En Picardie la régularité des TER est estimée à 87,9% en moyenne. Pour la ligne Paris-Laon, ce taux redescend à 85,1% fin octobre. «La régularité s'est beaucoup améliorée ces derniers mois», insiste pourtant Olivier Enggrand, conseiller régional. Mais les usagers, eux, restent sceptiques. Ils regrettent le manque d'informations en cas de retard, des alertes SMS erronés, le non-remboursement des billets et un service de bus, censé

prendre le relais en cas d'incidents, insuffisant. «L'autre jour, j'ai attendu 9heures qu'un bus arrive», souffle un homme. «Nous réservons deux cars chaque soir. Mais parfois il y a plusieurs incidents en même temps», regrette Dominique Normant, directeur adjoint TER Picardie. 2Change-ment d'horaires Pour tenter de mettre fin à la colère des usagers face aux retards répétés, de nouveaux horaires vont aussi être mis en place dès le 11 décembre. Ils prennent en compte les travaux à venir et les ralentissements sur les lignes. Mais ces horaires décidés il y a plusieurs mois, semble prendre de court les voyageurs. «Les associations d'usager auraient dû être consultées», s'agace un homme, tandis qu'une femme lance aux élus: «Est-ce que l'on pourrait programmer notre vie? Ça change tout le temps!». Sylvie Girard, membre de l'association ATF regrette aussi ces changements répétés. «Le train que je prends arrivera à 9h10 à Paris à partir de décembre. Soit 20 minutes plus tôt. Et le train du soir, repartira aussi plus tôt. Ça va être difficile de renégocier mes horaires avec mon employeur maintenant», s'énerve-t-elle, avant d'interroger: «Ces nouveaux horaires sont-ils permanents?» «Non, mais ils seront les mêmes au moins jusqu'à l'automne 2017», lui assure Dominique Nor-

mant. 3 Les travaux Des travaux sont prévus sur la ligne Paris-Laon en 2017, ils concernent particulièrement l'accessibilité des gares (bâtiment tous handicaps et accessibilité sensorielle). Si à Laon, ces aménagements sont terminés, ceux en gare de Soissons, Villers-Cotterêts et Crépy-en-Valois auront lieu dans les mois, voire les années à venir. Les études sont en tout cas lancées. Sur les voies, le remplacement de traverses et de ballasts est au programme, avec aussi un remplacement d'aiguillage et le remplacement d'une partie de la voie entre Villers-Cotterêts et Vauxaillon. Ces derniers travaux entraîneront une coupure de la circulation durant trois week-ends en septembre 2017. 4La ligne Laon-Paris sera sauvée «La ligne Paris-Laon sera-t-elle supprimée en 2024?», a interrogé sans détour une voyageuse. Ce à quoi le directeur adjoint TER Picardie se voulant rassurant a répondu clairement: «La dernière fois que nous nous sommes vus, j'ai dit que s'il n'y avait aucuns travaux de réalisés la ligne serait fermée. Mais la volonté de la Région est de sauver cette ligne. Entre 8 et 9000 personnes l'empruntent chaque jour. Donc il y aura des travaux à faire.» Virginie Guennec ■



TER: des rames de 1400 places

Oise TER: des rames de 1400 places Une trentaine d'usagers ont participé, jeudi 17 novembre, au comité départemental du TER. Pour la première fois, cette réunion se déroulait dans un lieu unique en gare de Creil. Comme toujours, cette rencontre entre les usagers, la SNCF et la Région a été l'occasion, pour les premiers, de se plaindre des trains bondés. «Courant 2017, nous aurons de nouvelles rames d'une capacité de 1400 passagers», a répété le conseiller régional Didier Rumeau. Sept nouvelles rames «Regio 2 N» sont attendues sur les axes Paris-Creil, Paris-Saint-Just et Paris-Compiègne. Selon la Région, la différence se fera immédiatement sentir. Laigneville La gare sera rénovée l'an prochain Christophe Dietrich, maire de Laigneville, a obtenu que «sa» gare soit rénovée l'an prochain. L'élus, présent au comité du TER (lire ci-dessus), s'est fait le porte-parole des quelque 800 personnes qui y prennent le train chaque matin «dans des conditions déplorables.» Il lui a été répondu que «la gare serait rénovée début 2017 et qu'un courrier est actuellement en signature sur le bureau du président de Région pour confirmer les dates et la nature des travaux». Contactée, la

SNCF reconnaît le lancement d'un programme de modernisation pour 2017, sans donner de date de lancement des travaux. Ces derniers comprendront la rénovation des quais, la mise en place de composteurs et l'installation d'abris. Justice Prison avec sursis pour la crise de jalousie qui tourne mal La jalousie peut parfois avoir de lourdes conséquences. Le petit ami de cette habitante de Tracy-le-Mont, qui comparait hier devant le tribunal correctionnel de Compiègne, en sait quelque chose. Le 28 septembre, elle s'empare du téléphone de monsieur, y découvre les messages d'une fille. Lui prétend qu'il s'agit de la responsable des ressources humaines de son nouvel employeur. Madame n'y croit pas. «J'ai été submergée par la colère», explique-t-elle aux enquêteurs pour expliquer la crise d'hystérie qui a suivi. Elle griffe son compagnon à l'aide d'une clé, le mord et le menace avec un couteau. Bilan: un jour d'interruption totale de travail. Cette assistante d'éducation auprès de jeunes en formation assure au tribunal qu'elle a entamé une thérapie. Ce matin-là, elle était sous l'emprise de stupéfiants. Elle est toujours en couple avec la victime, qui a retiré sa

plainte. Elle a été condamnée à cinq mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans. Cette peine est accompagnée d'une obligation de se soigner et de travailler. Ivre, il détruit des boîtes aux lettres à la hache Il ne se souvient de rien, mais reconnaît tous les faits qui lui sont reprochés. Hier, un habitant d'Estrées-Saint-Denis comparait devant le tribunal correctionnel de Compiègne, pour des faits qui remontent au 2 octobre. Ce jour là, après avoir bu «du rosé au soleil», il sort de chez lui avec une guitare et croise un groupe de jeunes. Une altercation éclate. Le prévenu se prend des coups. Il rentre chez lui et ressort avec une hache. Après avoir détruit les boîtes aux lettres de l'immeuble, il rentre. Avant de se manifester sur son balcon, armé d'une épée et de menacer les voisins, devant les gendarmes. Voisins qui n'ont pas souhaité se porter parties civiles, mais qui ont demandé au tribunal de faire en sorte que le prévenu soigne son addiction à l'alcool. Celui-ci a été condamné à 70 heures de travaux d'intérêt général. ■



Transports scolaires dans la balance

Le 5 décembre, c'est la date retenue par le conseil départemental pour statuer sur la gestion des transports scolaires dans l'Aisne. Élus et agents du service transports de la collectivité attendent ce rendez-vous avec impatience, tant il y a d'incertitudes. Le président Nicolas Fricoteaux a annoncé, lundi, qu'une délégation sera prise par le Département entre le 1er janvier et le 31 août 2017 pour gérer les transports scolaires. «Au-delà, c'est la Région qui reprendra la délégation, mais le président Xavier Bertrand a indiqué que le transport restera gratuit dans les départements où il l'était.» Une affirmation qui demande encore confirmation. «Tant que nous n'avons rien d'officiel, il faut être prudent et vigilant, car la Région n'a toujours pas donné sa vision des choses», a précisé l'élue PC-Front de gauche, Jean-Luc Lanouilh. L'avenir de la gratuité des transports scolaires sera fragile. Le changement majeur qui pourrait intervenir porte sur la gratuité. Elle pourrait ne plus être automatique pour tous les élèves, à la

suite de la reprise de la gestion des transports de leur territoire par les communautés d'agglomération. «Si demain ces intercommunalités ne veulent plus de la gratuité, elles pourront le faire. Nous n'aurons plus aucune prise», ajoute Jean-Luc Lanouilh. Nicolas Fricoteaux a confirmé que la gratuité des transports scolaires sur les territoires des communautés d'agglomération ne tenait plus qu'au bon vouloir des élus locaux. Une possibilité qui a fait dire à Michèle Fuselier (PS) que «le président Xavier Bertrand joue au marchand de tapis sur la question des transports». Un argument devenant un peu plus solide après la décision de demander une aide de presque 3 millions d'euros à la Région, pour ce qui touche au transport des lycéens. «Elle existe dans le Nord et le Pas-de-Calais, le bon sens et le souci d'équité me font dire que nous y avons droit aussi», a souligné Nicolas Fricoteaux qui a dû batailler face aux instances régionales, notamment l'exécutif des Hauts-de-France, pour faire accepter l'idée que l'Aisne pouvait prétendre à

ces subsides. «Je témoigne de la force avec laquelle le président Fricoteaux nous a défendus», a ajouté Michel Pottelet (Divers gauche). Autre point où la Région a été égratignée, celui du transfert de la RTA. Le président du conseil d'administration, Thomas Dubebout (LR), a regretté «le grand flou qui entoure l'avenir de la région, car la loi NOTRe ne prévoit pas la reprise d'une région. Pour autant, elle compte 450 salariés et ils sont inquiets. Il est urgent que la Région puisse avoir un positionnement clair.» Toujours côté financement, le Département n'ayant plus la compétence transport dès septembre 2017, Annie Tujek, élue de Laon 1, a posé la question de la rémunération du personnel qui accompagne les enfants dans les bus. «La Région ne reprendra certainement pas cette charge et nous ne pourrions plus le faire, puisque nous n'aurons plus la compétence», a expliqué Nicolas Fricoteaux. S'il reste gratuit pour les élèves, le transport scolaire pourrait coûter à d'autres. Samuel Pargneaux ■



Picardie-Roissy: colère du CESER

C'est un plaidoyer en forme de coup de gueule... À l'avant-veille de la session plénière du Conseil régional des Hauts-de-France consacrée notamment au débat d'orientation budgétaire, le CESER, comité social, économique et environnemental (l'autre assemblée régionale, celle qui incarne la société civile) a adopté hier une motion exigeant le lancement du projet Picardie-Roissy dans les délais prévus à l'origine. Autrement dit une déclaration d'utilité publique en 2019, un lancement des travaux en 2020 et une ouverture en 2024. Récemment en effet, le secrétaire d'État aux transports a laissé planer le doute sur

un possible renvoi à 2030 - échéance retenue par la commission mobilité 21 pour certains projets de LGV - avant de se dédire pour évoquer à nouveau 2024. «Dans tous les cas, il importe aujourd'hui que ce projet soit lancé réellement, rappelait hier Laurent Degroote, président du CESER. L'État ne peut pas indéfiniment poursuivre dans ses atermoiements. Il faut sortir de ce schéma dans lequel chacun se renvoie la balle pour enclencher enfin le processus...» Dans sa motion, la CESER rappelle par ailleurs qu'à ce jour, seuls 24 millions d'euros ont été inscrits aux contrats de plan État-Région (16 M€ pour la Picardie, 8 M€ pour l'Ile-de-France)

afin de financer des études d'avant-projet, sur un coût total de 340 millions d'euros. «Or ce projet est essentiel, autant pour la mobilité des habitants de la région que pour l'économie régionale», indique le président du CESER qui rappelle que la SNCF avait évalué à 2,5 millions le nombre de déplacements sur cet axe en 2024. Avant de s'en désintéresser. Le CESER, avec son vote quasi unanime (152 pour, une abstention) a donc apporté son appui à la Région, qui fait actuellement le forcing auprès de l'État pour obtenir la relance de ce projet.PH. F. ■



Dans un an, il sera possible de relier le Valenciennois à l'Avesnois à vélo

Par estelle baillieux maubeuge@lavoixdunord.fr
pays de mormal. L'aménagement d'un itinéraire dédié aux cyclotouristes a été acté lors du conseil communautaire. Il s'agit de créer un tracé de 31,8kilomètres qui passera par Maresches, Villers-Pol, Orsinval, Le Quesnoy, Villereau, Potelle, Jolimetz et Locquignol. «Le programme a subi des changements par rapport au terrain, a souligné Jean-Marie Leblanc, vice-président en charge du tourisme à la Communauté de communes du Pays de Mormal. Le souhait était de traverser la ville du Quesnoy. Mais le

tracé a quelque peu été modifié en raison du projet d'extension de l'entreprise Refresco sur la zone des Prés-du-Roy. Nous avons dû revoir la copie trois fois, car l'itinéraire empruntait des voies abîmées, ce qui n'était pas idéal.» En ligne de mire notamment, cette portion vers Sepmeries, qui n'a plus été retenue, au grand dam du maire, Jean-José Cir, qui comptait sur le passage de cette Véloroute de Mormal dans sa commune, qui dispose encore d'un commerce de proximité. Pour Jean-Marie Leblanc, «c'est bien la sécurité des cyclotouristes qui prime. Il était hors

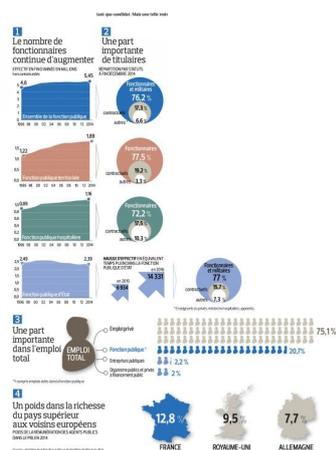
de question de faire passer des cyclistes sur des chaussées très dégradées. Il a donc fallu trouver des voies alternatives». Par rapport à l'itinéraire initial, le tracé passera donc plus au nord, empruntera des routes existantes et non dégradées, qui seront à terme matérialisées. Et pour répondre au maire de Sepmeries, Jean-Marie Leblanc s'est voulu rassurant, puisque un autre itinéraire, au doux nom de «Sur le chemin des saveurs», passera par cette commune du Quercitain. ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

Le statut de la fonction publique est-il encore adapté ?

Très protecteur et peu efficace, le statut mériterait d'être réformé. Opter pour plus de contractuels offrirait plus de flexibilité. La plupart de nos voisins ont fait ce choix.



Cécile Crouzel@crouzel

LES ÉCHANGES entre François Fillon et Alain Juppé promettent d'être vifs sur les fonctionnaires, lors du débat de jeudi. Alors que le premier veut réduire les effectifs de 500 000 postes, le second a un étiage deux fois moindre, entre 250 000 et 300 000. Les deux hommes s'accordent néanmoins sur un point : ils veulent réduire le nombre de fonctionnaires sous statut, qui disposent de la garantie de l'emploi, pour accroître les agents embauchés sous contrat privé. À l'autre bord de l'échiquier politique, reste à savoir si Emmanuel Macron, qui avait estimé en 2015 que le statut n'était plus toujours « adéquat

», maintiendra sa position en tant que candidat. Mais une telle restriction du statut améliorerait-elle la qualité du service public et dégagerait-elle des économies, alors que la dette publique frôle les 100 % du PIB ?

UN CHOIX HISTORIQUE

Aujourd'hui, sur les 5,4 millions d'agents qui travaillent pour l'État, le secteur hospitalier et les collectivités locales, 4,1 millions sont sous statut, 940 000 sont contractuels et 350 000 appartiennent à d'autres catégories (profs du privé, apprentis...). Les statutaires – qui incluent les militaires et magistrats au régime proche – n'ont pas de contrat de travail : leur emploi est régi par loi et le règlement. Les contractuels en ont un, très majoritairement de droit public.

Ce statut est récent dans l'histoire de l'administration : il n'a été véritablement mis en place qu'en 1946 pour la fonction publique d'État, suite à l'abrogation d'un premier système datant de Vichy. Dans les années 1950, une loi est venue régir le personnel des communes, et un décret, celui des hôpitaux. C'est en 1983 que le communiste Anicet Le Pors, ministre de la Fonction publique, a fait voter une loi créant un statut unique pour les trois fonctions publiques – d'État, hospitalière et territoriale (communes, départements et régions). Ce régime est toujours en vigueur.

« La mise en place d'un statut s'est imposée pour mettre fin à la corruption qui régnait sous la III^e République », rappelle Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS (Sciences Po). La protection de l'emploi qu'offre le statut permet d'éviter qu'un fonctionnaire soit licencié parce qu'il appartient au mauvais bord politique. Il assure le professionnalisme pour des fonctions, comme les policiers, où l'apprentissage est long. L'encadrement des rémunérations est un frein au favoritisme politique. Enfin, le recrutement par concours est censé être plus juste et éviter le clientélisme. « Ce statut est une garantie d'indépendance des fonctionnaires. Il permet l'exemplarité, la neutralité, la probité et le respect de la laïcité », insiste le ministère de la Fonction publique.

SYSTÈME DÉMOTIVANT ET COÛTEUX

Reste qu'avec le temps des défauts sont apparus. « L'emploi à vie fait glisser les agents dans le confort », assène Frédéric Monlouis-Félicité, directeur général de l'Institut de l'entreprise, un think-tank proche du patronat. En théorie, un fonctionnaire peut être licencié, pour insuffisance professionnelle ou faute lourde. En pratique, cela est très rare. « Sur 3 177 sanctions disciplinaires prononcées en 2015, 158 étaient des révocations », note une étude du think-tank libéral Ifrap.

Quant au système de rémunération, il n'est pas assez motivant. « *Il comporte des primes et indemnités, qui sont liées à 80 % au poste mais aussi à 20 % au travail effectué par l'agent,* nuance Mylène Jacquot, responsable de la CFDT-fonction publique. *Si le levier individuel n'est pas assez actionné, c'est la responsabilité de l'employeur.* » Le ministère, qui met en place actuellement une fonction RH dans l'État, parle « *d'absence de courage managérial* ». Il n'empêche, ces comportements ne sont pas le fait de défaillances individuelles mais bien le fruit d'une culture marquée à gauche où on se méfie des distinctions. Pour satisfaire son électorat, l'actuelle majorité a supprimé la prime au mérite individuel, introduite sous le quinquennat Sarkozy. Quant à l'accord sur les carrières de 2015, il réduit, dans la rémunération des fonctionnaires, la part, déjà minoritaire, des primes et indemnités au profit de la celle fixée par des grilles générales.

Quant aux syndicats, ils ne poussent pas à l'individualisation. Or leur pouvoir est réel, puisqu'ils siègent dans les instances donnant leur avis sur la carrière des agents. S'y ajoute un autre frein. Un fonctionnaire plus efficace progresse généralement plus vite qu'à l'ancienneté. « *Mais le système des corps fait que les hauts postes ne sont pas accessibles, à moins d'avoir passé le concours du corps. Cela crée des plafonds de verre très démotivants* », souligne Luc Rouban. « *Au final, il n'y a pas assez de distinction entre les bons et les mauvais éléments* », conclut Frédéric Monlouis-Félicité.

L'autre défaut est budgétaire. Comme le statut couvre les trois fonctions publiques, chaque hausse du point d'indice, qui sert de base à l'essentiel de la rémunération, coûte cher. Celle de 0,6 % en juillet 2016, suivie de 0,6 % en février 2017, coûtera 1 milliard d'euros par an à l'État,

750 millions aux collectivités locales et 630 millions aux hôpitaux. Et cela alors que les directeurs d'hôpitaux et les élus locaux ne participent pas aux négociations, réservées à l'exécutif et aux syndicats...

Par ailleurs, le statut oblige les administrations à attendre les départs à la retraite pour réduire les effectifs. Pour retrouver des marges, elles recourent aux contractuels, avec parfois des enchaînements de CDD pouvant durer jusqu'à six ans. Le nombre de ces agents sous contrat ne baisse pas, malgré les plans de titularisation des différents gouvernements, preuve d'un besoin récurrent.

UNE RÉFORME LENTE

Bref, le statut créé de nombreuses inefficacités. Comment ne pas faire le lien entre la protection de l'emploi et l'absentéisme, plus élevé dans le public (3,9 % selon le ministère du Travail) que dans le privé (3,7 % pour les CDI, 2,6 % pour les CDD et intérimaires) ? Quant au temps de travail, il est inférieur dans la fonction publique (1 584 heures par an) aux 1 607 heures annuelles correspondant aux 35 heures. Résultat, les dépenses de personnel de la fonction publique absorbent 12,8 % du PIB en France, contre 7,7 % en Allemagne. Et l'Hexagone affiche une croissance plus faible, un chômage plus haut, de moindres performances éducatives (selon les enquêtes Pisa de l'OCDE) et des niveaux d'inégalité équivalents (toujours selon l'OCDE).

En outre, le régime du statut n'est pas « moralement » parfait. « *Le système est cogéré avec les syndicats, ce qui est peu démocratique. Et le clientélisme existe dans des communes où on achète la paix sociale par des recrutements* », signale Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'Ifrap. Une dérive alimentée par le fait qu'en catégorie C (la plus basse), des embauches

peuvent être faites hors concours. « *La situation n'est pas équitable : les salariés du privé n'ont pas l'emploi à vie et autant d'avantages* », renchérit Frédéric Monlouis-Félicité.

Voilà pourquoi François Fillon souhaite réserver le statut « *aux missions dont la nature ou la durée le justifie* » – soit essentiellement aux fonctions régaliennes – et faire effectuer les autres par des contractuels. « *Il est indispensable que les magistrats, les policiers, les diplomates, etc., soient sous statut. Mais les agents des espaces verts n'en ont pas besoin* », résume Benoist Apparu, porte-parole national d'Alain Juppé.

Choix total du personnel embauché, motivation par la rémunération et la carrière, flexibilité des effectifs : le contrat offrirait de la souplesse au manager public. Les expériences de la Suède (99 % des agents y sont contractuels), du Danemark (65 %) ou de l'Allemagne (60 %) montrent que cela est possible. Reste qu'il s'agit d'une réforme au long cours. Le recours plus large au contrat ne pourra s'appliquer qu'aux nouvelles recrues, qui sont actuellement 50 000 à 60 000 par an. C'est le sens des projets Fillon et Juppé. La proposition de l'Ifrap et l'Institut de l'entreprise d'inciter les fonctionnaires en place à passer sous contrat paraît difficile à mettre en œuvre. Le nombre d'agents sous statut restera donc élevé.

D'où la nécessité de « *passer le statut actuel à la paille de fer* », selon François Fillon. Alain Juppé est sur la même ligne. Au programme : réintroduction de primes au mérite, de jours de carence pour arrêt maladie, facilitation du licenciement... Les candidats souhaitent également aligner les retraites du public sur le privé. Et tailler dans les effectifs, via le non-remplacement de départs à la retraite et la hausse du temps de travail : avant même la restriction du nombre

d'agents sous statut ou la refonte de ce dernier, il s'agit du moyen le plus rapide pour dégager des économies.

DES ÉCUEILS À ÉVITER

Pour que l'accroissement des contractuels améliore l'efficacité de service public, il faudra éviter certains écueils. Ainsi, la future convention collective régissant les agents sous contrat privé, et négociée avec les syndicats – dont la CGT et FO puissantes –, ne devra pas être trop généreuse. « Dès 1993, l'Italie a voté une loi pour accroître le nombre d'agents sous contrat privé. Mais l'efficacité du service public ne s'est pas améliorée et les agents restent nombreux », alerte Daniel Gerson, économiste à l'OCDE.

« Le statut, avec sa rémunération cadrée, protège les élus locaux des demandes de hausses de salaire excessives ! », avertit Philippe Laurent, maire centriste de Sceaux et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Pour que les coûts salariaux ne dérivent pas avec la réduction du personnel sous statut, il est donc indispensable que soient mises en place des règles limitant les dépenses des collectivités locales, des hôpitaux et ministères. Sur la question des primes, l'Ifrap recommande de s'inspirer du Canada, où le personnel recevant la meilleure note et une prime élevée ne doit pas dépasser 5 % de l'effectif.

Tout aussi crucial est l'attrait de la fonction publique. « Qui voudra être prof en zone difficile ou fonctionnaire dans un coin reculé si le statut, avec notamment la garantie de l'emploi, disparaît ? », s'interroge Mylène Jacquot, de la CFDT. Et ce d'autant que les catégories A (profs et cadres) sont moins payées que dans le privé. Le passage sous contrat suppose donc de revoir les conditions d'exercice de ces métiers et, plus généralement, d'assouplir les corps. Fondamentalement, la réforme du statut ne peut fonctionner que si elle va de pair avec des changements en profondeur de la sphère publique. ■



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

Exploration du gaz de couche: les opposants pointent le calendrier

Par renovatainbruay@lavoixdunord.fr divion. «Notre collectif est persuadé que la Française de l'énergie et Gazonor sont des menteurs.» Louis Sailly, membre de Gaz Houille 62, collectif anti exploration et exploitation du gaz de couche, ne mâche pas ses mots. Et fait valoir ses arguments. Mais avant de «creuser» le sujet, un rappel des faits semble nécessaire. Depuis 2014 et l'annonce du projet d'exploration et, selon les résultats des recherches, de l'exploitation du gaz de couche dans le Nord - Pas-de-Calais, de nombreux opposants se sont mobilisés. Ils craignent notamment une pollution de la nappe phréatique. Dans le secteur, ils se sont rassemblés au sein du collectif Gaz Houille 62. Dans leur ligne de mire? Gazonor, et EGL, devenue de-

puis la Française de l'énergie (FDE), qui portent le projet.

Problème de dates

Si le collectif s'est réjoui du premier report de deux à trois ans, en février 2015, il avait annoncé rester vigilant. Même topo en juillet, quand Antoine Forcinal, le nouveau directeur général délégué de la FDE et directeur général de Gazonor, a déclaré dans nos colonnes que dans la région, «l'exploration du gaz de couche ne se fera pas demain. Pas dans les trois ans à venir». C'est que le collectif tique sur les dates. Et brandit le document déposé par la Française de l'énergie en mars auprès de l'Autorité des marchés financiers, lors de sa demande d'entrée en bourse, et validée en mai. L'objet de leur scepticisme?

Cette phrase, à la page 140: «La campagne de recherche devrait être lancée début 2017 et le Groupe (la Française de l'énergie et ses filiales) a pour objectif de débiter la production dans le Nord-Pas-de-Calais en 2018.» Autrement dit, selon ce document officiel, l'exploration du gaz de couche dans la région (à Divion et Avion, entre autres) ne serait pas reportée de trois ans, mais d'une année. Gaz Houille 62 a récemment distribué un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants de Divion, Houdain et Bruay-La Buisnière, pour leur faire part de leurs inquiétudes. Il y indique également avoir interpellé Xavier Bertrand, le président des Hauts de France. Selon, eux, il n'a toujours pas répondu. ■



Eau dans le gaz entre Gazonor et la FDE: les explications

Octobre 2014. Julien Moulin, alors président d'EGL, devenue depuis la Française de l'énergie (FDE), annonce que «d'un point de vue technique, nous sommes quasiment prêts». Autrement dit, l'exploration du gaz de couche à Avion et Divion est sur le point de démarrer. Février 2015, surprise: Nicolas Ricquart, encore directeur de Gazonor, qui porte le projet avec EGL, annonce un report «de deux à trois ans» de ladite exploration. Raisons invoquées: Gazonor va se recentrer sur son cœur de métier, soit l'exploitation du gaz de mine. Et EGL a décidé de concentrer ses moyens techniques et financiers en Lorraine, où l'entreprise compte également explorer, puis exploiter le gaz de couche. Mais pas question de re-

mettre en question le partenariat entre les deux entreprises, selon Nicolas Ricquart. Fin de l'histoire? Pas vraiment.

Action en justice

Dans le document de base déposé en mars par la Française de l'énergie auprès de l'Autorité des marchés financiers, en vue de son entrée en bourse (lire ci-dessus), il est indiqué qu'il existe un contentieux juridique entre les deux entreprises. Contentieux qui date... de janvier 2015. Soit un mois avant l'annonce du report de l'exploration du gaz de couche dans la région. Pour rappel, Gazonor, qui appartenait à EGL, avait été revendu à Transcor France SAS (TAF) en 2011. Il semblerait que les deux parties

n'aient pas réussi à se mettre d'accord sur le partage des permis d'exploration. D'où un appel à un arbitrage juridique, en l'occurrence le tribunal de commerce d'Arras. En mars, la procédure était toujours en cours, auprès de la cour d'appel de Douai. Depuis, il y a eu du changement. Dans la foulée de son entrée en bourse, en juillet, la Française de l'énergie, qui a au passage levé 37,5 millions d'euros, a racheté Gazonor. Et ses permis d'exploration du gaz de couche, sésame obligatoire vers une éventuelle exploitation. Première étape: installer une centrale électrique au site de la fosse 5, alimentée par le gaz de mine. Et utiliser les revenus pour développer l'exploration du gaz de couche. R.V. ■



VP5 - MER ET PORTS,
POLITIQUE DU LITTORAL

Port: le nombre de migrants détectés en net recul

Une vingtaine de journalistes ont répondu à l'invitation lancée par le port de Calais, hier. Il s'agissait pour la SEPD (société d'exploitation des ports du Déroit) de leur montrer que l'infrastructure fonctionnait parfaitement, un mois après le démantèlement de la «jungle» (notre édition d'hier). Des journalistes locaux et correspondants régionaux d'organes nationaux (AFP, ITélé, BFMTV, TF1...) étaient présents, ainsi que deux journalistes anglais. Ils ont pu constater qu'effectivement, l'activité du port était normale et ses accès sécurisés. «Le nombre de migrants détectés par les services de contrôle a

chuté de 87 % en un mois, note le PDG Jean-Marc Puissesseau (notre photo). Le trafic fret a augmenté de 8,89% en novembre 2016 par rapport à novembre 2015, et le trafic de nuit a augmenté de 26% par rapport au mois dernier. Cela montre bien qu'il y a une corrélation entre le démantèlement et la reprise de notre activité.» Le sous-préfet Vincent Berton précise que si «le démantèlement a produit tous ses effets, il n'est pas question de baisser la garde. Nous continuons à renforcer la sécurité passive, avec les grillages, le mur. » Des travaux concerneront la voie ferrée qui dessert le port, «car

l'autoroute ferroviaire a vocation à reprendre, même s'il est trop tôt pour préciser la nature des travaux et la date de reprise». B.M. Les pompiers de Calais sont intervenus hier soir au port, où treize migrants ont été trouvés dans un camion frigorifique à 6 degrés. Quatre d'entre eux ont été transportés au centre hospitalier de Calais pour hypothermie, les neuf autres ont été conduits au commissariat de Calais. Ils seraient de nationalités irakienne et syrienne. Le chauffeur, un Espagnol, a indiqué qu'il avait effectué son dernier arrêt sur l'A26 vers 17h. Il a été laissé libre. ■



LE FRET A LA FRITE

Pour communiquer sur les chiffres encourageants du port de Calais, et surtout sur ses axes désormais sécurisés, acteurs et dirigeants ont ratissé large en termes de médias. Mardi, dans les rangs des journalistes conviés aux conférence et visite du site, on pouvait compter des représentants de l'AFP, d'I-télé ou encore des Échos. Entre autres. Il faut dire que l'enjeu est de taille pour la Société d'exploitation des ports du Détroit: même si le fret reprend peu à peu des couleurs depuis le démantèlement de la jungle, la société gestionnaire du port de Calais et les compagnies maritimes ont tout intérêt à marteler que les accès au site sont désormais sûrs pour les chauffeurs routiers : si le marché du fret a augmenté en 2016 d'environ 5%, le port de Calais n'en a pas vraiment profité. Il termine péniblement son année à + 1,95%. «La problématique migratoire a fait perdre environ 10 millions d'euros au port de Calais, indiquait Jean-Marc Puissesseau, patron de la SEPD. Ça représente 340000 camions en moins».

La nuit n'effraie plus les routiers

Mais 2017 pourrait être une année plus clémente et, déjà, il semble que plusieurs sociétés de transport aient entendu le message que souhaitent faire passer la SEPD et les compagnies maritimes. Depuis le début du mois de novembre, comme le mentionnait Karine Warnault (P mp;O) dans nos colonnes la semaine der-

nière, le trafic fret repart à la hausse. Le trafic de nuit, notamment, avait été fortement impacté par la problématique migratoire. «Les embarquements de 2h à 6h ont souffert du phénomène, indique Pascal Devaux, directeur de P mp;O Ferries. Il n'était pas rare de voir partir des bateaux de Calais avec à leur bord entre 10 et 20 camions. Des navires sur lesquels il était pourtant possible de placer 130 camions». À l'instar de son homologue, Sébastien Douvry, directeur France des opérations DFDS, chiffre à environ -40% la baisse de fréquentation des départs de nuit avant le démantèlement. Une tendance qui s'est inversée depuis fin octobre, aux dires des acteurs portuaires. «La reprise du fret la nuit est perceptible : on la chiffre aujourd'hui à + 26%». Une donnée qui permet au mois de novembre de s'afficher en positif par rapport à la même période l'an dernier. «Novembre 2016, en comparaison de novembre 2015, c'est +8,89%», détaille Jean-Marc Puissesseau. Et d'ajouter que jeudi 17 novembre a même été une journée record, avec le passage de 3900 camions par le port. Des chiffres très encourageants pour le trafic portuaire.

Le mur bientôt achevé

Avant de livrer ces quelques chiffres, les journalistes conviés ont eu droit à une visite guidée du port de Calais et ont notamment emprunté en bus les voies d'accès des camions aux postes d'embarquement. Certains n'ont pas manqué de filmer le mur qui s'érige désormais le long des deux côtés de

la rocade portuaire. Ils ont également été briefés par Philippe Suisse, chef du département sécurité, sur les procédures de contrôle des véhicules. Une visite de terrain précisée par de nouveaux chiffres. «Depuis le démantèlement, nous avons eu zéro barrage sur la rocade portuaire, a insisté Jean-Marc Puissesseau, désireux de convaincre son auditoire. Les accès au port, et notamment la rocade, sont désormais sécurisés. Depuis le démantèlement, nous avons seulement connu trois tentatives d'intrusion. Autant dire quasiment rien en comparaison de la situation avant démantèlement. Et nous connaissons une baisse de 87% du nombre de migrants détectés dans les camions depuis le démantèlement de la jungle». «Depuis le démantèlement, nous avons eu zéro barrage sur la rocade portuaire et seulement trois tentatives d'intrusion» Jean-Marc Puissesseau Le nombre de camions positifs détectés lors des contrôles au port a également chuté. «Le nombre de véhicules détectés avec des migrants à leur bord a chuté de 87,5%», poursuit le président. Aujourd'hui, on peut dire qu'on travaille de nouveau dans un contexte sécurisé. Les compagnies maritimes ont fait passer le message à leurs clients». Pour pérenniser cette hausse des chiffres, Jean-Marc Puissesseau, qui «ne veut plus jamais voir la jungle se réinstaller à Calais», a réaffirmé sa volonté de voir les travaux de sécurisation des accès et équipements (mur, grillages...) se poursuivre autour du port. Sylvia FLAHAUT ■



Que deviendra la lande?

Que deviendra la lande? Lors de la conférence de presse, Vincent Berton, préfet du Pas-de-Calais, et Jean-Marc Puissesseau, président de la société d'exploitation des ports du Détroit, ont envisagé ce que pourrait devenir le terrain de l'ex jungle. «Plusieurs pistes seront sans

nul doute étudiées, a indiqué le préfet. Il faut de toute façon se réapproprier cet espace. Et le garder pour l'heure sous surveillance». «Mais, à terme, le lieu pourrait être réhabilité en parc naturel, avec des engagements environnementaux, a indiqué le patron de la SEPD. Nous pourrions

également passer en revue les différentes possibilités économiques. Pourquoi ne pas faire de ces 20 hectares une zone logistique? En attendant, je crois que nous devons redonner au centre Jules Ferry sa vocation première, celle d'un centre aéré». ■



Mur anti-intrusions: le tribunal administratif rejette la suspension des travaux

Le tribunal administratif de Lille a rejeté mardi la demande de la municipalité de Calais de suspendre la construction, commencée le 20 septembre, du mur «anti-intrusions» de migrants sur la rocade portuaire de la ville, trois semaines après la fin du démantèlement de la «Jungle». La maire de Calais, Natacha Bouchart, a affirmé à l'AFP qu'elle «ne ferait pas appel» de cette décision, mais qu'elle demanderait «au président de la République qu'on démonte le mur». Ce mur de 4 m de hauteur et 1 km de long, dont la plus grande partie a déjà été édifiée, prolonge les grillages déjà installés sur la rocade près du port. Financé par la Grande-Bretagne (2,7 millions d'euros), ce mur doit être végétalisé au printemps prochain côté circulation, et vise à protéger à l'avenir la rocade des assauts de migrants voulant passer en Angleterre,

s'ils revenaient à Calais malgré la destruction de la «Jungle». Le tribunal, saisi en référé lors d'une audience le 16 novembre, a notamment fondé sa décision en estimant que le mur, «constitué d'éléments de béton préfabriqué», pouvait «être démonté» et «qu'ainsi le caractère irréversible de l'atteinte invoquée au paysage, qui au demeurant comprend, outre la zone agricole invoquée par la commune, une zone industrielle et une ligne à haute tension, n'est pas établi». Le juge administratif a également estimé que le flux de migrants depuis Calais n'allait pas «à court terme» se tarir et que dans ces conditions, le mur pouvait «prévenir les probables tentatives d'intrusion» en sécurisant la circulation routière «compte tenu de l'importance du trafic de camions». «Le tribunal a suivi le gouvernement. Je ne peux que

constater que les maires n'ont plus de pouvoir sur leur commune. Le maire dans sa commune, sur son terrain, n'a plus de pouvoir à partir du moment où le gouvernement prend des décisions sans son accord et sans l'accord des élus du territoire», a expliqué Natacha Bouchart. L'élue compte «demander au président de la République qu'on démonte le mur, parce qu'on n'en veut pas, il détruit, il dénature, l'ensemble du littoral». Natacha Bouchart, initialement favorable à ce projet, avait estimé lors de l'annonce du démantèlement par les autorités en septembre que ce mur n'avait «plus lieu d'être». L'érection du mur sera terminée mi-décembre «si les conditions météorologiques sont favorables», selon la préfecture. ■



«Notre clientèle s'est reportée vers Loon-Plage»

«Notre clientèle s'est reportée vers Loon-Plage» Sébastien Douvry, chef des opérations DFDS France, affirme que ce sont les départs de nuit qui ont le plus pâti du phénomène migratoire. « DFDS opère également au départ de Loon-Plage, explique le chef des opérations. Beaucoup de transporteurs ont ainsi choisi de se replier vers ce point d'embarquement. Quasiment la totalité des clients qui ont décidé de ne plus partir de Calais la nuit. » Contrairement à Calais, le trafic fret au départ de Loon-Plage n'a pas subi les conséquences de l'implantation du camp de Grande-Synthe. «Entre le port et le camp de Grande-Synthe, il y a 7 kilomètres. Entre le port et le

camp de Calais, à peine 500 mètres. » Difficile pour DFDS d'établir un comparatif entre l'année 2015 et l'année 2016 en termes de trafic. «Nous n'avions que deux bateaux l'an dernier au départ de Calais. C'est compliqué de comparer, explique le dirigeant. En revanche, nous n'avons jamais envisagé de supprimer un bateau de cette ligne. Ça n'aurait pas été un bon signe de quitter le port de Calais.» « Quid du trafic tourisme? » De son côté, Pascal Devaux, directeur de Pmp;O Ferries, constate que le fret reprend des couleurs. Mais dresse un bilan mitigé de l'année et s'inquiète des chiffres. « On avait commencé une belle année et on a connu une très nette cassure en

juillet, indique le directeur. Aujourd'hui, on a du mal à récupérer toute la baisse du trafic. Le fret remonte mais je ne suis pas sûr que ça nous permette de compenser la baisse globale subie. Et notamment le trafic tourisme, qui a également baissé suite aux attentats, au Brexit et à la chute de la livre. En 2016, on a comptabilisé 10000 autocars de moins. On ressent vraiment une baisse au niveau des traversées des touristes. Sur les traversées voitures, on va finir l'année à - 12% et sur les passagers piétons, environ à -13%.» ■



«Il ne faut pas baisser la garde»

Quel bilan tirez-vous du démantèlement de la jungle? Je crois que le démantèlement a produit des effets positifs. Le fait de desserrer la pression migratoire a donné de l'espace aux acteurs économiques, dont beaucoup, à l'instar du port et des transporteurs maritimes, se sont montrés patients et je les en remercie. Pour l'heure, nous ne comptons aucun campement sauvage sur le Calais, et plus aucune attaque sur la

rocade portuaire. Mais il ne faut pas céder au triomphalisme, ni baisser la garde. Des interpellations ont-elles eu lieu depuis le démantèlement de la jungle? On découvre encore quelques personnes qui essaient de passer en se cachant dans les camions, mais cela n'a rien à voir en termes de quantité. On en trouve parfois 5 sur une journée, parfois aucune. Nous restons particulièrement vigilants et les sites sensibles restent

sécurisés. Comment s'organise cette sécurisation ? Les choses ne se sont pas arrêtées avec le démantèlement de la jungle. Six compagnies et demie de gendarmes sont encore présentes à Calais. Le mur de la rocade sera bientôt terminé. Et le redémarrage du ferroutage nécessitera également des travaux de sécurisation. Les Britanniques ont donné leur accord pour les financer. ■



VP8 - CULTURE

Les Amis du château annulent leur spectacle

L'année 2017 aurait dû être célébrée en grande pompe à Ham. Pour fêter le centenaire de la Première Guerre mondiale, très forte à Ham en 1917, l'association des Amis du château avait prévu un grand spectacle, le 27 juin. Ils travaillaient dessus depuis plus d'un an. Mais ils viennent d'annoncer qu'ils abandonnent leur projet. Oublié donc le spectacle de deux heures joué devant 1500 spectateurs, avec des projections en 2D et 3D sur les ruines du château et un spectacle rassemblant plusieurs associations du secteur. Les très nombreuses réunions préparatoires n'ont servi à rien. «Nous avons tout prévu», résume Luc Marissal, une des chevilles ouvrières de l'association, relayé par son collègue Olivier Chapuis-Roux, «C'était un vrai projet, mûri», puis par la présidente Sylvie Melon: «La décision de tout arrêter a été prise le 10 octobre. Nous étions dépités, éccœurés».

Un problème financier

Car l'investissement avait été énorme: «Tout était analysé, écrit, calé, budgété», ajoute Olivier Chapuis-Roux. Il ne restait qu'à com-

mencer les répétitions. «Nous avons travaillé avec les organisateurs du son et lumières d'Ailly-sur-Noye. Tout le monde se battait pour réaliser un gros projet culturel commun et on avait réussi». Que s'est-il passé? «L'investissement financier affiché par les élus n'a pas été suivi d'effets, regrette Luc Marissal. Ils ne s'engageaient pas de manière très claire». Les Amis du château étaient partis sur un budget de 100000€. Ils espéraient 15 000€ de subventions de la part de la Ville, du Pays Hamois, du Département, et de la Région, soit 60000€. «Il fallait ensuite trouver des sponsors», ajoute Luc Marissal. Le projet a été présenté lors d'une réunion du conseil communautaire en juillet. «Une fois le projet présenté, il y a eu quelques questions pour des détails, certains élus pinaillaient. On a senti ce jour-là que le projet allait tomber à l'eau», se souvient Olivier Chapuis-Roux. Début septembre, l'association demande une avance sur subvention à la mairie. «Elle nous a répondu que ce n'était pas possible, que les subventions seraient votées en 2017. Ça a freiné la Communauté de communes. Ham a évoqué entre 10000 et 15000€ au début, puis 10000€ au maximum». Oli-

vier Chapuis-Roux ajoute que «l'adjointe à la culture, Julie Codron-Riquier, ne voulait donner que 5000€, souhaitant protéger sa programmation culturelle». Luc Marissal sort aussi le sécateur: «La Ville de Ham et sa politique culturelle n'avaient pas anticipé qu'il pouvait y avoir une commémoration pour le centenaire en 2017. On a donc décidé de tout arrêter et on a libéré nos prestataires». Autre membre de l'association, Corinne Marissal veut positiver: «On annule le spectacle, mais on conserve tout le travail fait, d'autres animations prévues en 2017, des conférences, des expositions, des animations». Olivier Chapuis-Roux intervient: «Si la Ville de Ham en veut, elle passera commande et nous signera un chèque». Le 18 mars, des animations et temps forts seront quand même organisés pour commémorer le centenaire de la destruction. Et c'est promis, ils essayeront de faire mieux que ce qui était prévu. Rancuniers les Amis? Pas du tout, comme le conclut la présidente Sylvie Melon: «Non, je n'en veux pas à la mairie de Ham». VINCENT FOUQUET ■



Les Amis des Bois Jolis en phase avec le président de l'Écomusée

FELLERIES. Jeudi soir, à la salle Locmane, s'est tenue l'assemblée générale des Amis de Felleries et des Bois Jolis devant une assistance nombreuse, témoignage de l'intérêt porté au musée des Bois Jolis. Bernard Plumart, président, a retracé le calendrier échu, avec ses journées particulières (journées des Moulins, du patrimoine meulier, des métiers d'arts...). Il a évoqué également le partenariat avec d'autres associations du village, particulière-

ment riche cette année puisque s'y sont mêlés le camping, le foyer d'animation populaire, le club de randonnée. Le musée des Bois jolis est rattaché à l'Écomusée de l'Avesnois depuis 2003, son personnel travaille en osmose avec les bénévoles de l'association. «Nous sommes en phase, bien calés avec le président de l'Écomusée M. Wascat». Celui-ci a souligné la nécessité de former un groupe cohérent entre les quatre sites, leur personnel et leurs béné-

voles. M. Plumart ajoutera: «Nous abordons 2017 décidés à étoffer nos activités». L'association a pour projet d'animer le 22 janvier à 14 heures un jeu Questions pour des champions au profit des enfants de la rue. Elle prépare la prochaine fête de la Boissellerie qui aura lieu le 14 mai. Le bureau en exercice a été reconduit, avec Bernard Plumart président, Maryse Bernard secrétaire, Marie-Danièle Dumez trésorière. F. B. (CLP) ■



Des outils pour amener le musée chez ceux qui ne peuvent pas y aller

PAR PAULINE DROUET
lens@lavoixdunord.fr LENS.
Depuis 2012, des médiateurs du Louvre-Lens se rendent dans les EPHAD, auprès des personnes handicapées et même en prison dans toute la région. Amener le musée chez ceux qui ne peuvent y aller, une volonté gravée dans l'ADN du musée; mais encore faut-il pouvoir le faire. Le personnel du musée déploie déjà des trésors d'imagination. Pour aller plus loin, le Louvre-Lens a recours aux services des étudiants de l'ESAAT, école des arts appliqués et du textile. Vendredi, dans les locaux de cette école roubaisienne, 48 étudiants en Design produits procèdent aux derniers préparatifs. Dans une pièce attenante à leur salle de classe, Miryam Pol, Stéphanie Vergnaud, Gautier Verbeke et Arnaud Debève du Louvre-Lens attendent de voir les élèves déballer le contenu de leurs «mallettes». À mi-chemin entre la boîte de magiciens et le sac de Mary

Poppins, ces kits contiennent les outils que les médiateurs emmèneront demain dans les EPHAD, à l'hôpital... Des jeux, des reproductions d'œuvres, des échantillons de matériaux, le tout sous la forme d'un livre pop-up, de plateaux aimantés... Cyprien, Solène, Johanne et Lucie ont opté pour des étuis triangulaires «pour sa forme facile à prendre en main et qui permet aussi de toucher les trois faces en mêmes temps. C'est pratique notamment si on veut jouer sur la comparaison de matériaux.» Le tout en panneau composite d'aluminium «très résistant». Une caractéristique indispensable - «Ils vont être manipulés des dizaines de fois», explique Arnaud Debève, en charge des partenariats au Louvre-Lens - auquel s'ajoute la nécessité que les dispositifs soient «ludiques, pédagogiques, accessibles et notamment aux personnes atteintes de handicap visuel et aux personnes

âgées et transportable...» Rien que ça!

Étudiants et déjà pros

Lourd cahier des charges pour des dispositifs mis à l'épreuve du réel par les médiateurs pour la seconde fois vendredi. Face à eux, des étudiants ont proposé un théâtre d'ombres éclairé par une planche de LED. «Il faut le brancher? On n'a pas toujours accès à une prise électrique...», interroge Miryam Pol. La médiatrice ne ménage pas ces étudiants de 2e et 3e années qui répondent déjà en vrais pros. Le poids et le coût d'une batterie peuvent-ils être supportés par l'équipement? La question sera étudiée en même temps que le Louvre sélectionnera les projets qui seront mis en test, directement auprès des publics. Mise en service si tout va bien début 2017. ■



Exposition universelle 2025 : la France officiellement candidate

Une lettre de candidature a été envoyée. Le pays organisateur sera choisi en 2018.

GRAND ÉVÉNEMENT La France est officiellement candidate à l'organisation de l'Exposition universelle de 2025. « Cette exposition se tiendrait du 1^{er} mai au 30 octobre 2025 dans la région du Grand Paris, mais cette candidature est celle de toute la France », souligne François Hollande dans sa lettre au secrétaire général du Bureau international des expositions. Le thème retenu est « la connaissance à partager, la planète à protéger ». Un thème « à la fois universel, dans l'avenir et ouvert de telle sorte que chaque pays puisse en donner sa propre interprétation », a fait remarquer Pascal Lamy, délégué interministériel en charge du projet. Le pays organisateur sera choisi en 2018.

« Il s'agit d'améliorer nos modèles de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement » dans la continuité de l'accord de Paris sur le climat, écrit le chef de l'État dans ce courrier, faisant valoir que les Expositions universelles du XIX^e siècle ont « marqué à jamais les mémoires ».

Pour l'instant, sept sites, tous localisés en Île-de-France, sont candidats pour accueillir cette exposition. « Ce serait la première depuis 1900 !, s'est exclamé mercredi, lors de la présentation de la candidature officielle,

Jean-Christophe Fromantin, président d'Expofrance 2025. *Notre projet est construit autour de 3 pôles : le Village global en Île-de-France, les Forums thématiques dans les grandes métropoles françaises et les Détours à travers toute la France.* »

« Les premiers à se déclarer »

Un minimum de 45 millions de visiteurs seraient à attendre, selon les projections du cabinet d'audit Deloitte. « Les préoccupations de sécurité jouent bien sûr un rôle très important, a souligné Pascal Lamy. Le fait que nous ayons réussi la COP21 et l'Euro de foot est positif. » Autre « point positif » : « Nous proposons un très beau thème et nous souhaitons faire vivre en 2025 une expérience totalement inédite, précise Jean-Christophe Fromantin. Dans un monde connecté, il faut penser à ce que peut être l'expérience partagée. » Le projet conserve les caractéristiques de ses premières esquisses, avec l'idée d'une immense sphère « connectée » au monde, autour de laquelle se déploiera un « grand village » composé des pavillons modulables des pays.

« Il était important pour nous d'être les premiers à se déclarer, pour montrer notre détermination », a insisté Jean-

Christophe Fromantin. Aucun autre pays n'est encore officiellement candidat pour organiser l'Exposition universelle en 2025, mais Toronto (Canada), Osaka (Japon), Bakou (Azerbaïdjan), Manchester (Grande-Bretagne) seraient sur les rangs. « À ce stade, a indiqué Pascal Lamy, nous avons deux pays sur nos écrans radars, le Japon et la Russie. »

À la mi-septembre, le premier ministre Manuel Valls avait souligné, pour sa part, que cette candidature, « en synergie avec celle pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 », permettrait « à la France de porter un message universel ». Dans son courrier, mercredi, le chef de l'État précise encore qu'« un nouveau réseau de métro express de 200 km est mis en chantier » en Île-de-France, « permettant dès 2024 une amélioration de la desserte du Grand Paris », tandis qu'une liaison directe sera établie au même moment entre l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et la gare de l'Est. Selon une étude publiée l'an dernier, l'Exposition universelle 2025 générerait des retombées de 23,2 milliards d'euros, une contribution de 0,5 point au produit intérieur brut et la création de plus de 160 000 emplois. ■

par Stéphane Kovacs EK@KovacsSt



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

C'était le grand soir pour entreprendre et innover

Par Yannick Boucher
economie@lavoixdunord.fr
Lille. Contact ! Au bout du fil, Thomas Ruyant, le skipper du bateau Souffle du Nord engagé dans le Vendée Globe pour un tour du monde à la voile en solitaire. La salle ne s'y attendait pas, surprise du chef ! Le catamaran file vers la pointe de l'Afrique dans l'Atlantique Sud. Le monde du sport et de la solidarité ensemble, «des valeurs qui me portent et m'aident à cravacher pour rattraper ceux qui sont devant moi», souffle Thomas. Il encourage les décideurs qui l'écoutent à soutenir ces valeurs, sens de l'initiative, prise de risque, entraide dans l'effort. Laurent Allard

sait le dire, «dans le monde 180 millions de personnes ont une idée de start-up mais 97% des projets n'aboutissent pas, faute de penser le développement de cette idée au moment même de sa conception». À OVH, un nouveau produit ne met pas plus de six semaines pour se retrouver face au client quand on évoque un cycle standard de lancement de produit de trois à quatre mois ailleurs. Créer une start-up est un combat à ne pas mener seul. L'accompagnement est capital. Il faut aller vite et être soutenu. Ici par Village by CA, une pépinière du Crédit Agricole hébergée au sein d'Euratechnologies. Là par des écoles d'ingénieur (HEI), de

commerce (Skema) ou par Sciences Po Lille. Une innovation omni-présente dans le guide Entreprises 2017 lancé au cours de cette soirée par Gabriel d'Harcourt, directeur général de La Voix du Nord (lire ci-dessous). Pour enfoncer le clou: une start-up sur deux ne passe pas cinq ans et un entrepreneur sur deux souffre d'une absence de réseau. OVH soutient 450 projets, Leroy-Merlin fait aussi sa part, comme EDF en associant des PME innovantes (A2SI) dans la logistique nucléaire digitalisée à Gravelines. Voir nos photos sur www.lavoixdunord.fr ■



À la découverte surprenante de notre économie

Région. Savoir l'essentiel et tout le reste en 85 pages réalisées en grande partie par le service économique de votre journal. Le guide Entreprises 2017 est un document unique pour qui souhaite actualiser ses connaissances à propos de la quatrième économie française. On y trouve de tout, les points forts, les faiblesses des secteurs d'activité, des coups de cœur, de nombreuses photos, infographies, indicateurs conjoncturels et bien sûr, le classement exclusif des 500 premiers employeurs salariés privés du Nord-Pas-de-Calais, tableau qui en dit long sur notre tissu productif réalisé par la

chambre régionale de commerce et d'industrie. Les 500 premières entreprises (sur les 120000 de la région) emploient 378500 salariés, c'est 40% des emplois régionaux alors que les 10 premières font travailler 13% des emplois régionaux. Sur le podium, on trouve la SNCF (14250 emplois), La Poste (13500) et Auchan (10800). Pour le reste, vous serez surpris par la puissance des entreprises milliardaires en euros, elles sont quinze dans la région - c'est un record au plan national (hors Île-de-France). Vous pourrez découvrir les plus grandes entreprises à capitaux étrangers parmi les 1649 établisse-

ments concernés. Et savoir l'essentiel sur les projets de recherche et développement, les pôles de compétitivité, le bilan social, les secteurs d'activité ou la conjoncture régionale. Tout en vous amusant. Le Furet du Nord, 350000 références de livres. Kiabi, 20 millions de clients dans 32 pays et 500 magasins. Heineken, 320 millions de litres de bière dans la plus grande brasserie de la marque. Euro-tunnel, 366 millions de voyageurs depuis 1994. Bonduelle, 169 millions de boîtes de conserve par an. Y. B. ■



Les départements refusent de lâcher l'aide aux entreprises, l'Etat menace

L'Etat a publié une circulaire ferme pour interdire aux départements l'aide aux PME et l'immobilier d'entreprise. Les départements lancent un recours contre cette application jugée rigide de la réforme territoriale.

La réforme territoriale promettait de clarifier les compétences des collectivités, en particulier le pouvoir économique et l'aide aux entreprises. Il faut croire que l'objectif est menacé à la lecture du dernier avertissement avant sanction que vient d'envoyer le gouvernement aux départements, rallumant une guerre qui dure depuis deux ans. Le premier veut conserver l'objectif de sa réforme, les seconds refusent de céder un levier d'action essentiel sur leur territoire.

Un coup dur

Début novembre, le ministère à l'Aménagement du territoire de Jean-Michel Baylet publiait une circulaire ferme à l'adresse des préfets pour leur rappeler la suppression de la clause de compétence générale des départements. L'instruction insiste sur le fait que les départements ne peuvent plus attribuer d'aides aux entreprises, en dehors de quelques cas. Elle répond aux élus locaux ayant fait valoir leur compétence conservée en matière de tourisme, de culture ou de sport que ces dispositions n'ont pas pour effet de déroger à l'interdiction des aides.

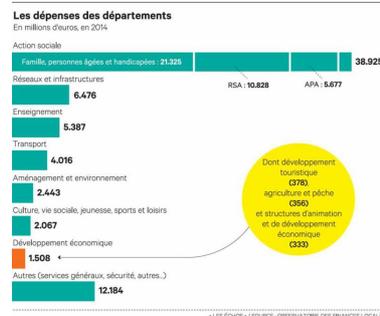
Enfin, le ministre précise que les conseils régionaux ne peuvent pas déléguer aux départements les aides aux entreprises mais seulement aux blocs locaux. Les conseils départementaux peuvent, en revanche, continuer à verser des aides à l'immobilier d'entreprise uniquement sous délégation du bloc com-

munal. Mais dans ce cas, les communes ou les intercommunalités conservent la définition des critères d'aide. Et, sans accord local, les départements doivent céder leurs zones d'activité commerciale. De même, les préfets devront veiller à ce que les départements cèdent, d'ici à la fin de l'année, deux tiers au moins de leurs parts dans le capital des sociétés d'économie mixte (SEM) ou des sociétés publiques locales d'aménagement agissant dans le développement économique.

L'Assemblée des départements de France a bondi en prenant connaissance de ce courrier. « C'est la troisième circulaire de ce type depuis les deux premières en décembre 2015. Celle-ci restreint encore davantage nos compétences, c'est une application déformée de la loi Notre », accuse Pierre Monzani, directeur général de l'ADF. L'association a prévu de déposer un recours contre la circulaire, comme elle l'avait fait en 2015, sans avoir encore de réponse du Conseil d'Etat. « Nous demandons plus de souplesse, pourquoi refuser au département le droit d'intervenir au secours d'une PME ou d'une zone artisanale par exemple ? »

Le coup est dur pour les départements s'étant fortement impliqués dans le développement économique. Beaucoup de SEM portent des aménagements de zones tertiaires, des technopoles, des transporteurs par autocar, des centres de recherche, etc. Quelques présidents de départe-

ment ont joué les activistes pour sauver des entreprises en difficulté, lançant une SEM dans la reprise des parts d'une PME, comme l'avait fait en début d'année le Loir-et-Cher auprès de Trega.



Mise au point nécessaire

La secrétaire d'Etat aux Collectivités, Estelle Grelier, défend avec vigueur la nécessité de cette mise au point : « Nous avons promis de clarifier les compétences des collectivités et il semble que le message n'est pas passé partout. » En octobre, le président LR de l'Ain, Damien Abad, confiait à « La Tribune » conserver de fortes ambitions économiques, n'excluant pas, en absence d'un accord avec la région, la création d'une agence d'attractivité.

La plupart des départements, exsangues financièrement, préfèrent néanmoins jeter l'éponge. En octobre, les Alpes-Maritimes se sont retirées de l'agence de promotion Team Côte d'Azur après avoir fini par convaincre la région Paca de reprendre un quart du capital. Il y a quelques jours, l'Yonne revendait pour moins de 2 millions ses parts

dans Yonne Equipement, SEM de développement
immobilier
d'entreprise.

Mais l'ADF souligne que dans certains cas, personne ne veut reprendre les parts départementales. L'Ille-et-Vilaine a supprimé la sienne (Idea 35) en septembre, ni la région ni Rennes

n'ayant voulu doubler leurs propres structures. ■

par Matthieu Quiret



L'Ile-de-France a engagé une clarification des rôles

La région, les départements et les Epci ont entamé un travail de coordination de leurs actions. La question du financement demeure.

Cherchez l'erreur. Le 3 novembre dernier, le Premier ministre, Manuel Valls, inaugurerait à l'agence régionale de développement le guichet unique « Choose Paris Region - Welcome to Greater Paris », destiné à attirer et à favoriser l'implantation en région parisienne des entreprises qui quitteraient Londres pour cause de Brexit. A sa droite, la présidente de la région, Valérie Pécresse, mais aussi la maire de Paris, Anne Hidalgo, et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. La région parisienne n'est pas encore près de pouvoir s'identifier à un grand élu, comme le font New York et Londres, ses premières concurrentes en matière d'implantation internationale.

Sur le terrain, les choses commencent cependant à se clarifier. La Métropole du Grand Paris se met en place progressivement de son côté et, le 10 novembre, la région a réuni, autour du préfet d'Ile-de-France, Jean-François Carenco, les présidents

d'Epci et de conseils départementaux au sein de la première conférence territoriale de l'action publique (CTAP).

En ouvrant les travaux - à huis clos -, la présidente du conseil régional, Valérie Pécresse, a rappelé que la réforme territoriale renforçait les compétences des régions, notamment en matière de développement économique. Elle souligne que cela « soulève un certain nombre de questions », comme « la compensation financière des actions qui seraient arrêtées par les départements » ou l'avenir de leurs agences de développement. Le financement de ces actions lui semble encore peu clair dans un contexte de baisse des dotations. « Notre réflexion commune doit intégrer la volonté très claire du Premier ministre [...] de faire obstacle à la délégation des régions aux départements de tout ou partie des aides directes ou indirectes aux entreprises, ce qui inclut le financement de "clus-

ters", de pôles de compétitivité, d'incubateurs, de structures d'accompagnement des entreprises, les actions de conseil, etc. », a-t-elle déclaré.

Schémas régionaux

La région se voit donc en stratège des grandes orientations économiques, des infrastructures clefs et des grands projets, tout en favorisant les initiatives de terrain. Dans cette perspective, les grandes orientations qui doivent être débattues en CTAP seront encore plus déterminantes que les précédents schémas dont elles vont prendre le relais. Ce sera notamment au travers du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et des contrats ruraux soumis au conseil régional. ■

par Dominique Malécot



Transfert de compétence : en Alsace, l'agence de développement économique focalise la discorde

Les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, qui ont fusionné leurs agences de développement, n'entendent pas perdre leur influence.

L'affaire tient du feuilleton. Avec, dans les rôles principaux, la région Grand Est, les grandes agglomérations alsaciennes et les départements. Objet de la discorde : la destinée de l'Adira. Agence alsacienne de développement économique née de la fusion en avril dernier de deux agences départementales, l'Adira accompagne les entreprises sur l'ensemble du territoire alsacien dans leur implantation, leur mutation ou leurs difficultés.

Menée par des experts, cette action a fait ses preuves sur le long terme. En vertu de la loi NOTRe, les départements sont désormais privés de la clause de compétence générale. Se pose alors la question du futur de l'Adira, jusque-là majoritairement financée par les départements. Le président du Grand Est, Philippe Richert, a multiplié les rappels à la loi, qui confie à la région la compétence du développement économique du territoire. Mais les présidents des Conseils départementaux du Bas-Rhin, Frédéric Bierry - par ailleurs

président de l'Adira -, et du Haut-Rhin, Eric Straumann, ne l'entendent pas de cette oreille et défendent le rôle des départements dans le développement économique, au-delà d'une seule compétence légale.

Revendiquant leur « légitimité à oeuvrer en faveur de leur territoire et de leurs entreprises », les deux collectivités ont signé une convention avec l'Adira, qui définit les contours de son action jusqu'en 2020. « Si la loi NOTRe ne permet plus aux départements de verser des aides directes aux entreprises, elle leur confère toujours la compétence d'agir sur un grand nombre de sujets dans le champ de l'économie », défendait Frédéric Bierry dans un communiqué, le 14 novembre dernier. « En refusant d'ouvrir sérieusement le dialogue sur l'avenir de l'agence des deux départements, alors même que ceux-ci n'auront plus la possibilité de soutenir financièrement cette agence, c'est le fonctionnement de cette structure et ses personnels que l'on met en situation d'insécurité », rétorquaient le

lendemain - toujours par voie de communiqué - une dizaine d'élus régionaux et locaux plaidant pour « une agence partagée du développement économique en Alsace ».

Conflit sans issue

Au-delà du seul transfert de compétence, le conflit, pour l'heure sans issue, porte sur l'identité alsacienne, dont les départements prétendent être les ultimes garants. « Après avoir fait disparaître l'Alsace politiquement, on peut s'interroger si certains ne veulent pas également la faire disparaître économiquement », incrimine Frédéric Bierry. Un argument qui relève, pour Philippe Richert et les élus locaux, « au mieux d'une méconnaissance des ambitions qui les animent pour leur territoire, au pis d'un procès d'intention détestable ».

Correspondante à Strasbourg ■

par Hélène David



VP10 - ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, RECHERCHE,
UNIVERSITÉS

«L'ESAD, l'école des Grands Prix de Rome, est trop lourde pour la Ville»

PAR PIERRE ROUANET
prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. «ESAD Discount: -75%!» L'annonce était livrée sur Facebook, il y a un peu plus d'une semaine. Des étudiants, enseignants, personnels et sympathisants de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) lançaient une pétition «pour la pérennité des écoles d'art territoriales dans les Hauts-de-France». Quelques jours auparavant, Daniel Cappelle leur avait annoncé une nouvelle inquiétante. Le président du conseil d'administration, également conseiller municipal délégué au patrimoine, déclinait une position de la Ville «qui n'est pas nouvelle»: «L'ESAD, l'école des Grands Prix de Rome, est trop lourde pour la Ville.» Mais cette fois-ci, plus radicale: «On ne peut plus prendre en charge cette pépite.» Au 1er janvier 2018, la Ville, principal mécène de l'école, a décidé de ne plus lui donner un centime. Pour mettre au pied du mur l'État, la Région et le Département, sponsors tout désignés aux yeux de la com-

mune. «Des discussions sont en cours avec les différentes instances mais ce n'est pas facile.» Date limite du bras de fer, fin janvier: l'école doit savoir si cela vaut la peine qu'elle ouvre son concours d'avril... Zéro euro en 2018, la position de l'équipe Degallaix est ferme et définitive, quitte à risquer qu'il n'y ait pas de rentrée scolaire en septembre 2017. Valenciennes ne voit en effet pas pourquoi elle devrait sortir 900000€ (1) sur les 1,5 M€ nécessaires au bon fonctionnement de l'école. D'une part, parce qu'elle considère qu'elle n'en a plus les moyens. D'autre part, parce que l'enseignement supérieur ne relève pas de sa compétence. Enfin, parce que l'écrasante majorité des élèves n'est pas du cru.

Regrouper pour survivre

D. Cappelle ne minimise pas l'importance d'une ESAD qui «a du sens, encore plus aujourd'hui». Il regarde au-delà de la bourse, reste «positif» et parle même d'avenir. Dans

une belle famille régionale: «Il y a un travail en cours pour créer un établissement public de coopération culturelle (EPCC) commun.» Une «holding» des écoles d'art et de design de la région. L'aboutissement de travaux, déjà menés, sur un projet pédagogique commun entre les écoles de Tourcoing-Dunkerque, Cambrai et Valenciennes. Trois centres d'art à la situation similaire (2). L'idée serait de maintenir les sites mais avec une gouvernance conjointe, en spécialisant et en mutualisant (pour économiser). «Il y a un projet et une volonté conjointe, ce qui n'a pas toujours été le cas. Mais avant, il faut trouver le gasoil qu'on va mettre dans le moteur.» (1)Ce que la Ville compte allouer en 2017. Les financements baissaient d'année en année: il s'agissait, au départ, de 1,2 M€. (2)À l'exception de Cambrai, où la mairie s'est engagée à maintenir son financement. ■



Deux siècles, vingt-deux prix

L'École supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes, qui a succédé à l'École des beaux-arts en 1993, est l'une des plus anciennes écoles d'art en France. Avec vingt-deux Grands Prix de Rome, de 1811 à 1968, elle est aussi une des plus prestigieuses. Comme le narre l'école, sur

son site Internet, il s'agissait à l'origine, en 1782, d'une académie dédiée à l'étude de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et, par la suite, de la musique. Elle sera transformée en école des beaux-arts par ordonnance royale, en août 1819. Aujourd'hui, ses pensionnaires étu-

dient sur plus de 5000 m², dans une bâtisse des années vingt réhabilitée par Valenciennes Métropole. L'école propose à une centaine d'étudiants des cursus de cinq ans en art et en design. ■



VP11 - LYCÉES

Le lycée du Hainaut, bon endroit pour lancer la Semaine école-entreprise

PAR BERNARD DÉFONTAINE
bdefontaine@lavoixdunord.fr
VALENCIENNES. Le lycée du Hainaut «a vu disparaître son couloir de la mort», dicit son proviseur, Patrick Chartin. Ses ateliers d'usine aux toitures dentelées, le long de l'Escaut, ont fait place à deux bâtiments modernes. Et c'est aujourd'hui un établissement «en renaissance». Qui a gagné 400 élèves en trois ans et se situe dans le peloton de tête de l'académie. Un lycée d'enseignement général et technologique, professionnel aussi, qui «permet toutes les passerelles» entre ses filières. Tout à fait qualifié donc pour recevoir le président du Medef Pierre Gattaz, inaugurant la 17e édition de la Semaine école-entreprise, avec pour thème «Vers un monde connecté». «On est preneur de l'immersion d'une classe dans une entreprise», lance le proviseur. Une classe entière, non, réplique Frédéric Motte, patron du Medef régional, même si «on fait pas mal de choses». La région est même

en pointe, avec plus d'une centaine d'actions au cours de cette semaine. Mais la sensibilisation se mène toute l'année. Le Medef profitait d'ailleurs de l'occasion pour inaugurer le site ActionEE.fr, plateforme créée pour «donner une plus grande visibilité» aux diverses initiatives développées avec les associations partenaires. «Le Meetic du rapprochement école-entreprise», selon le mot de Pierre Gattaz. Question posée au patron des patrons par Inès, élève de seconde: «Quel est l'âge propice pour initier les jeunes au monde de l'entreprise?» La réponse fuse: «Le plus tôt est le mieux. L'entreprise c'est, après la famille, la plus belle institution, même si elle a été beaucoup caricaturée en France.» À défaut de «garantir l'emploi à vie», Pierre Gattaz milite pour une entreprise où les gens sont «formés et heureux». Mais l'emploi demeure l'«obsession». Celui des jeunes en particulier. Le président du Medef pointe ce chiffre: entre 300 et 350000 emplois non pourvus. Le

frein? Ce mur qui s'est longtemps dressé entre l'école et l'entreprise, «il faut l'abattre». Et de citer l'exemple suisse, où l'apprentissage produit des filières d'excellence. «Il y a un gros travail à faire sur la valorisation des métiers de l'automobile et du ferroviaire», confirme Stéphanie Guérin, chef de projet, alors que l'on inaugurerait également le campus des métiers et des qualifications du ferroviaire, de l'industrie automobile et de l'écomobilité. L'occasion pour le recteur Luc Johann de lancer: «Chefs d'entreprise, vous êtes les bienvenus. Nous voulons absolument travailler avec vous pour répondre ensemble aux besoins du pays. C'est ma mission, au quotidien.» Et de souligner «la forte symbiose» entre les industries et l'Éducation nationale, dans un rapport «gagnant-gagnant». Un autre message du recteur de l'Académie s'adresse aux jeunes: «Ils doivent apprendre à bouger. Ce n'est pas le plus petit challenge.» ■



Zoom sur la Maison familiale rurale: une moisson de formations

Par Valérie Lancel
cambrai@lavoixdunord.fr
HAUSSY. Elle sera mise à l'honneur dans un supplément, Passion Céréales, réalisé par La Voix du Nord en collaboration avec Le Courrier Picard, à paraître ce mercredi 23 novembre; un numéro spécial consacré à l'activité céréalière dans la nouvelle région des Hauts-de-France. La Maison familiale rurale d'Haussy (MFR) accueille cette année encore un peu plus de 140 jeunes, garçons et filles, inscrits dans l'une des formations, de la 4e au bac pro, en passant par le CAP.

Une réussite exceptionnelle

Et contrairement aux idées reçues, tous ne sont pas fils ou filles d'agriculteur. Loin s'en faut. En témoigne Tom, 16 ans, en classe de 1ère, spécialité production végétale: «Mes parents n'ont rien à voir avec le monde agricole: une mère infirmière

et un père ingénieur, mais depuis tout petit, j'avais l'envie de devenir agriculteur, explique-t-il simplement. Deux aspects m'intéressent: l'élevage et la production céréalière.» Outre un taux de réussite exceptionnel, la Maison familiale rurale est le seul établissement au Nord de Paris à proposer une spécialité «production végétale» en alternance. «C'est une de nos spécificités, explique Vincent Bertaux, formateur. Nous accueillons donc des jeunes dans un rayon de 50km, mais aussi de la Somme et de l'Oise.» Pour pouvoir prétendre suivre une formation de la MFR, il faut être motivé et avoir un projet, mais il faut aussi accepter de devenir pensionnaire et se plier aux règles de vie de la maison. «C'est aussi l'apprentissage de la collectivité, poursuit M. Bertaux. Et d'une manière générale, cela se passe très bien, même pour les plus jeunes.»

De la théorie à la pratique

Les élèves disposent à Haussy d'une structure complète - un splendide corps de ferme du XIXe- et de matériels qui facilitent largement les apprentissages: des ateliers et 25 hectares de terres à exploiter pour la mise en pratique, du semis à la récolte. Tout au long de leur cursus, les élèves réalisent par ailleurs de nombreux stages, vingt-deux semaines par exemple pour un élève de seconde. Ils travaillent aussi en partenariat avec des structures comme le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Selle (nous y reviendrons dans une prochaine édition). «C'est ainsi que les jeunes sont très vite repérés durant leur formation et la plupart sont en activité dès la fin de leur cursus ou poursuivent des études afin de décrocher un diplôme dans le supérieur», conclut le formateur. ■



Pour en savoir plus sur la vie de la «maison»

La Maison familiale rurale est placée sous la houlette du ministère de l'Agriculture et fonctionne avec un conseil d'administration composé notamment d'agriculteurs et de parents. Les enseignants ne sont pas des «profs» au sens traditionnel du terme, mais des formateurs. Les jeunes sont accueillis dès l'âge de 14 ans. L'établissement ne fonctionne pas non plus comme un collège ou un lycée «normal», à la MFR, la vie s'organise comme à la maison. Outre les heures de cours, les élèves y apprennent la vie en collectivité et participent à toutes les

tâches: cuisine, rangement... L'équipe encadrante est composée d'un directeur, Vincent Lecouvez; de huit moniteurs, d'une maîtresse de maison, une femme de ménage, un homme d'entretien et une secrétaire.

Un bel équipement

Voici la liste des formations que dispense la MFR: de la 4e au bac pro Agroéquipement ou CGEA conduite et gestion d'une exploitation agricole; CAP Agricole; BPA TCEEA brevet professionnel d'aptitude travaux de conduite et entretien des engins

agricoles; CS contrat de spécialisation Mécanique agricole. L'atelier pédagogique de la Maison familiale rurale s'étend sur 1000 m². Il comprend différents postes de travail: soudure, travail et découpe du fer, création de flexibles hydrauliques, etc. À noter que, pour découvrir la structure, des «portes ouvertes» seront proposées en mars prochain. V. L. Maison familiale rurale d'Haussy, 14 rue Auguste-Delcroix, 59294 Haussy; Tél.: 0327373504; www.mfblog.fr; (Lien :) site.mfrhaussy.com ■



VP12 - RÉNOVATION
URBAINE, LOGEMENT,
INNOVATION NUMÉRIQUE...

La politique de la ville, un coup de pouce pour le quartier Saint-Roch

Par Pierre-Louis Curabet
cambrai@lavoixdunord.fr
CAMBRAI. «Sans ces aides dans le cadre de la politique de la ville, on ne pourrait pas mettre en place ces actions complémentaires», explique Willy Lenglet, directeur du centre social de Saint-Roch. Avec les représentants de l'État et de la ville de Cambrai, il a tiré un bilan positif des initiatives menées grâce aux soutiens financiers supplémentaires accordés au quartier «sensible» de Saint-Roch. Soit environ 73000€ financés par l'État, la Ville et la Maison du CIL. «C'est une réelle plus-value pour le

quartier, avance Fabien Figurelli, délégué du préfet dans les quartiers prioritaires. Les actions menées par les services de proximité, comme le centre social Saint-Roch, permettent de briser les représentations, d'assurer l'accès à la citoyenneté de tous.»

Cinq actions diverses

Ces actions sont au nombre de cinq. Les médiateurs adulte-relais vont à la rencontre des habitants chez eux et aident à désamorcer les conflits de voisinage. Le quartier propre a per-

mis de refaire une beauté à Saint-Roch. Le collectif Saint-Roch, lancé en 2015, est un groupe d'échange sur des thèmes choisis par les participants. Les parents d'ados est un groupe d'échange sur l'éducation des enfants, qui existe depuis 2009. «Ça permet de voir que l'on n'est pas tout seul à connaître des problèmes», souffle Willy Lenglet. Et enfin, l'action livre animé a pour but d'aider les enfants qui ont des problèmes d'expression en français. Des moyens d'éducation au vivre ensemble. ■



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

Nicolas Hénard candidat à la présidence de la Fédération française de voile

PAR YVES-MARIE CHOPART calais@lavoixdunord.fr CALAIS. «Si je n'y avais pas cru, je n'y serais pas allé!, clame Nicolas Hénard, double champion olympique en Tornado aux Jeux olympiques de Séoul en 1988 et Barcelone en 1992. Avant même d'aller à Séoul, certains m'ont dit qu'il me serait impossible de décrocher l'or. Avant Barcelone, une deuxième médaille, ce n'était même pas imaginable pour beaucoup...» C'était, à chaque fois, mal connaître le spécialiste de la voile calaisien au caractère bien... trempé: «Ce qui me caractérise, c'est ma détermination et mon extrême motivation. Dès que j'ai quelque chose en tête, je ne lâche pas. Lorsque je me fixe un objectif plutôt que de me dire pourquoi?, ce que je trouve castrateur, je me pose la question pourquoi pas? Ce qui me pousse à y aller franco!» Fort de cette philosophie, le fils de Jean Hénard, l'ancien adjoint aux sports sous le mandat de Jacky Hé-

nin, ne recule devant rien. Comme en témoigne sa candidature à la présidence de la Fédération française de voile en mars 2017. Un véritable pari lorsque l'on sait que Jean-Pierre Champion, qui ne se représente pas au poste, a désigné Jean-Luc Denecheau comme son plus digne successeur. «Je suis navré de cette désignation et je l'ai clairement exprimé. Désigner un héritier à la tête d'une institution, c'est bien français ça! Ce n'est pas ça qui va m'arrêter. Aux Jeux olympiques, on n'hérite pas d'une médaille, on va la chercher!», ironise Nicolas Hénard. Bien décidé à rendre à la voile ce qu'elle lui a donné, le Calaisien a établi son plan de bataille: «Le fait que le nombre de licenciés à la fédération, 300000, diminue est un indicateur qui ne trompe pas. L'instance fédérale n'est pas assez attentive à ce qui se passe dans les clubs alors qu'elle doit principalement être au service de ces derniers, des écoles et des pratiquants. Si on

arrive à fidéliser tous ceux qui un jour s'adonnent à la pratique, je suis convaincu que dans huit ans, le temps des deux mandats que je me suis fixés, nous arriverons à 500000 licenciés.» Le cinquantenaire est formel: la voile a un bel avenir pour peu qu'elle soit bien gérée. De prendre le Yacht-Club du Calaisis (YCC) en exemple: «Quand je vois comment les scolaires ou jeunes stagiaires sont parfaitement pris en main à la base Tom-Souville, je persiste à dire que la voile est un sport merveilleux et qu'on peut susciter de nombreuses vocations. Maintenant, il faut que la fédération soit un véritable support. Qu'elle soit plus ouverte aux nouvelles activités tel que le kitesurf et, surtout, qu'elle accompagne l'ensemble des clubs qui souffrent des baisses de subvention. Il faut motiver et rassembler pour défendre et promouvoir notre sport et je veux me battre pour ça!» ■



VOILES ET VOILIERS

- Publié le : 29/10/2016 - 00:01
- par Didier Ravon
-

Actualité à la Hune

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

Nicolas Hénard : « Je suis candidat à la présidence de la FF Voile ! »

Le nom de ce grand gaillard aussi blond que brillant, né à Calais, marié père de cinq enfants, n'est pas aussi connu que ceux de Cammas, Pajot, Peyron Desjoyeaux ou Gabart. Pourtant, Nicolas Hénard a été double champion olympique de Tornado en 1988 à Séoul avec Jean-Yves Le Déroff (depuis quelques mois directeur de l'ENVSN), puis en 1992 à Barcelone avec Yves Loday. À 52 ans, après de longues années dans les plus hautes instances de la FF Voile, il a décidé de se présenter à la présidence en mars 2017 pour succéder à Jean-Pierre Champion, qui se retire après 20 ans et cinq mandats. Nicolas Hénard qui a choisi voileetvoiliers.com pour sa première grande interview, n'élude aucune question et va droit au but.



[Le retour des héros après l'or olympique à Séoul pour Nicolas Hénard et Jean-Yves le Déroff \(à gauche\) avec au second plan leur entraîneur Jean-Pierre Salou.](#) Photo @ Coll. Hénard

Voilesetvoiliers.com : Votre nom ne dit pas grand chose aux gens, surtout aux jeunes nés après 1990. Pourtant vous êtes le seul régatier français double médaillé d'or olympique.

Vous avez souffert de ce manque de reconnaissance à l'époque ?

Nicolas Hénard : Oui un peu, mais c'est passé ! J'ai surtout souffert que cela ne serve pas plus d'exemple à la jeunesse. La voile olympique, c'est beaucoup d'abnégation et de moments forts aussi... mais ça reste une discipline discrète.

Voilesetvoiliers.com : Vous étiez à Rio cet été, dans quel but ?

N. H. : En tant qu'élus j'ai été invité par le président Jean-Pierre Champion car j'ai donné un coup de main lors des sélections. Avec Claire Fontaine, vice-présidente en charge du haut niveau, Jacques Cathelineau, DTN (*Directeur Technique National*), Guillaume Chiellino Directeur de l'équipe de France et Serge Raphalen président de la ligue des pays de Loire, nous avons repensé le système et les modalités de sélection aux JO, l'idée étant d'être moins mathématique... tout en assumant les choix d'équipages avec des objectifs forts comme les championnats du monde notamment.

Voilesetvoiliers.com : Quel regard portez-vous sur cette olympiade ?

N. H. : J'avais pronostiqué deux médailles d'or plus deux autres médailles. Mais on sait qu'avec les pépins de santé de Billy (*Besson*), lui et Marie (*Riou*) n'ont pas pu décrocher cette médaille d'or tant attendue. N'empêche, pour moi le bilan est très bon. Bravo à tous !



[Nicolas Hénard est le seul régatier français double médaillé d'or aux Jeux en Tornado. Photo @ Coll. Hénard](#)

Voilesetvoiliers.com : Il se dit qu'à Rio cet été durant les JO, vous avez surtout passé beaucoup de temps à soutenir et rassurer les parents des coureurs ?

N. H. : C'est assez vrai (*rires*), je n'ai fait que cela ! En fait tous les matins très tôt, on « privatisait » la plage olympique avec quelques élus, en disposant des drapeaux tricolores partout. C'était un peu un territoire français pour accueillir le club de supporters. C'est un fait que j'ai souvent essayé de « déstresser » les familles, à l'image de Myriam, la maman d'Hélène Defrance en lui disant que ça allait bien se passer... et je suis content de savoir que ça été le cas (*elle a obtenu le bronze en 470 avec Camille Lecointre, ndlr*).

Voilesetvoiliers.com : Il paraît aussi que vous vous êtes proposé pour accompagner Billy Besson lors de son rapatriement de Rio à Paris ?

N. H. : Oui. C'était une réaction d'ancien athlète et de quelqu'un qui a eu des coups durs dans la vie. Je ne voulais pas le laisser partir ainsi et j'ai trouvé très bizarre qu'il quitte seul les Jeux avec cette douleur psychologique et physique, pour se retrouver face à un grand chirurgien lui demandant de prendre une décision rapide à savoir si on opérerait ou pas ? J'ai fait avancer mon billet d'avion, et suis resté à l'hôpital avec Billy en attendant que son frère, Jessie, prenne le relais. Il débutait le Tornado quand moi je terminais et on s'est du coup rappelé des souvenirs « d'anciens combattants. ». C'était amusant d'apprendre que Billy considérait la très forte équipe de France de Tornado de l'époque comme la « Patrouille de France ».

Voilesetvoiliers.com : Est-ce exact que vous vous êtes plus fait connaître en accompagnant l'ancien ministre Jean-François Deniau lors d'une transat sur un cata de croisière que lors de vos deux titres olympiques ?

N. H. : On peut dire oui... J'ai eu une cette chance, après mes victoires olympiques, de rencontrer Jean-François Deniau, avec qui j'ai travaillé deux ans comme « aide de camp » à l'Assemblée Nationale. Je l'ai accompagné dans une transat après son triple pontage coronarien et ça a été très couvert médiatiquement. Son livre « *L'atlantique est mon désert* » (éditions Gallimard) est, je l'avoue, mon meilleur CV.



[Durant deux ans, Nicolas Hénard a été le « chef de camp » du député Jean-François Deniau à l'Assemblée. Photo @ Coll. Hénard](#)

Voilesetvoiliers.com : Quelle est votre formation et qu'avez-vous fait après une dizaine d'années de voile olympique ?

N. H. : J'ai obtenu mon Capes d'EPS à l'Insep deux ans avant les Jeux de Séoul avec une 7^e place au concours, ce qui m'a permis d'être détaché avec Jean-Yves Le Deroff, également prof d'EPS. Nous étions quasiment professionnels et c'était la première fois que ça arrivait à ce point dans la voile olympique. Après 1988 et la médaille d'or, j'ai été admis à HEC... et le DG du Groupe, Henry Tezenas du Montcel m'a dit : « *Je sens que vous voulez une autre médaille.* »

Allez-y et vous reprendrez vos études après les JO de Barcelone ». Moi ma leçon de vie c'est que le sport de haut niveau est tellement déséquilibrant qu'il faut aussi des points d'ancrages forts comme la famille, une formation solide, un métier. Bref, il faut aussi penser à sa stabilité pour réussir des performances.

Voilesetvoiliers.com : Après un brillant parcours sur tous les plans pourquoi avez-vous décidé de vous présenter à la présidence de la FF Voile ?

N. H. : Je vois ça comme une vocation ! Jean-Pierre Champion a fait cinq mandats (20 ans), moi j'en vise deux (8 ans). C'est raisonnable, car il faut que les fédés et les mouvements sportifs réfléchissent à ces grandes lignes droites de présidence, beaucoup trop longues. Je suis un habitué des doubles olympiades : c'est un clin d'œil... La FF Voile a de vrais fondamentaux financiers. Elle a fait de belles choses ces dernières décennies, notamment d'élargir la grande famille à l'habitable et la course au large, alors qu'avant c'était plus yachting voile légère et olympique. Mais aujourd'hui, il faut aller plus loin. Il y a de nouvelles pratiques et de nouveaux comportements qui arrivent. Cerise potentielle sur le gâteau, il n'est pas exclu que Paris (*Marseille pour les épreuves de voile, nldr*) soit la ville retenue pour les Jeux olympiques 2024 - un évènement qui se déroule à peine une fois par siècle dans un pays comme la France. Il faut une présidence de combat pour dynamiser tout ça.



[À 52 ans, double médaillé d'or en Tornado, Nicolas Hénard a décidé de se présenter à la présidence de la FF Voile. Photo @ DR](#)

Voilesetvoiliers.com : Mais encore ?

N. H. : On n'a pas su appréhender l'effritement des licenciés comme il le fallait. Nous devons arrêter d'être uniquement régaliens par rapport à ces nouveaux pratiquants. Avec des disciplines comme le kitesurf et les bateaux qui volent, il nous faut être plus ouverts et accueillants. On ne peut pas imposer à ces gens qui ne pensent qu'à la liberté, de se licencier obligatoirement, mais on doit parvenir à les motiver les rassembler. Il faut réfléchir à ce que la fédé apporte à ses licenciés, à ses clubs et à ses structures adhérentes. Il faut faire confiance aux professionnels et à tous les bénévoles qui font vivre les structures. Partout réinjecter de la convivialité aussi.

Voilesetvoiliers.com : A priori vous n'êtes pas « le candidat désigné héritier » par le président sortant. C'est vrai ?

N. H. : Je pense que ce n'est pas faux, mais on pourrait me répondre que c'est une rumeur de plus. Ce que je sais, c'est que moi je me présente officiellement. Je l'ai dit à Jean-Pierre

Champion en tête-à-tête avant les Jeux olympiques. Mais je m'étais formellement interdit d'en parler durant les Jeux pour ne pas perturber les coureurs et l'encadrement chose que j'ai vécu à l'époque... J'ai ensuite officiellement annoncé ma candidature auprès des membres du conseil d'administration, des présidents de ligue, des grands électeurs.

Voilesetvoiliers.com : Il paraît aussi que vous avez tenté de vous rapprocher de Jean-Luc Dénecheau président de la commission centrale d'arbitrage et membre du bureau exécutif. Dans l'attente d'une confirmation, il semble qu'il se présentera en étant le « candidat désigné » par l'actuel président de la FF Voile ?

N. H. : C'est ce que semble confirmer la rumeur. Quand j'ai compris qu'il y avait un second candidat je me suis rapproché de lui à plusieurs reprises afin de lui proposer d'échanger, de constituer une liste commune mais j'ai eu ce que j'appelle une fin de non recevoir. Je suis pourtant convaincu que l'on peut faire des choses ensemble. Comme à bord d'un bateau, cela dépend des talents respectifs et de la définition des rôles. Je ressens partout beaucoup d'enthousiasme, y compris de l'appareil fédéral.



[Le podium en Tornado à Séoul en 1988. Photo @ Coll. Hénard](#)

Voilesetvoiliers.com : On a un peu le sentiment à vous écouter que le système fédéral est verrouillé ?

N. H. : J'ai le sentiment que pour les élections, certains prennent le problème à l'envers en réfléchissant d'abord à la succession du président, avant même d'échanger et de partager les constats avec les acteurs de terrain pour ensuite présenter un projet et élaborer une équipe capable de le mener à bien.

Voilesetvoiliers.com : Vous annoncez comme objectif 1 000 clubs et structures locales en bonne santé, 1 million de pratiquants par an et 500 000 licenciés à travers des prestations et titres repensés. C'est ambitieux non ?

N. H. : Oui, c'est ambitieux ! Mais c'est comme avant une régata, il faut se fixer des objectifs. Je pense que l'on peut arriver à ces chiffres au bout de deux mandats. Passer de 300 000 à 500

000 licences en huit ans, je suis certain que c'est jouable, mais il faut qu'on écoute ceux qui font la fédération, ils savent comment faire. Toute la fédération doit aussi être au service des clubs, des écoles et des pratiquants.

Voilesetvoiliers.com : Ça va être difficile de vous faire élire malgré votre cv sans faute, votre légitimité et le soutien des coureurs ?

N.H : J'aime les défis difficiles et c'est ce qui m'a toujours fait avancer ! Pour ma 1^{ère} médaille à Séoul, tout le monde m'a dit que ce serait juste impossible... et avec Jean-Yves (Le Deroff) nous avons gagné avant la dernière manche. Pour ma 2^{ème} médaille à Barcelone, ce n'était même pas imaginable... à tel point qu'à l'issue des sélections avec Yves (Loday) certains ont déclaré qu'il fallait changer le mode de sélection car nous n'avions aucune chance. On a prouvé que c'était faisable ! Ceux qui pratiquent la voile compétitive sont naturellement derrière moi mais ceux qui me croisent et ceux qui souhaitent que la fédé se développe le sont tout autant. C'est enthousiasmant. Je suis très confiant.



[Avec Yves Loday quelques mois avant d'être champions olympiques à Barcelone. Photo @ Coll. HénardVoilesetvoiliers.com](#) : Mais présider une fédé ce n'est pas une course ?

N. H. : Non, mais je me définis dans un rôle de skipper. Chaque fois que j'ai été à la tête d'un équipage ou d'une entreprise, je me suis retrouvé avec des gens bien plus compétents que moi à leur poste. J'avais absolument besoin d'eux et eux avaient absolument besoin de moi. C'est un peu comme ça que je vois les choses. Écouter, définir un projet, rassembler une équipe, être à son service, en assumer la responsabilité.

Voilesetvoiliers.com : Vous ne semblez pas être dans l'opposition systématique, encore moins vouloir révolutionner la FF Voile et êtes le premier à reconnaître le très bon bilan de Jean-Pierre Champion. Vous semblez séduire les élus, mais pas forcément pour le moment recueillir leurs suffrages. Ne faites-vous pas un peu peur ?

N. H : C'est la situation qui fait peur, pas moi j'espère ! Au moins deux candidats après cinq mandats consécutifs, c'est une situation inédite. Le constat aujourd'hui, c'est qu'il n'y a pas vraiment d'opposition, qu'il n'y a pas de discussion avec un appareil « fait sur mesure », pas habitué à avoir deux candidats et deux listes (32 membres par liste avec cette année la parité hommes femmes, nldr). J'espère que nous pourrions confronter nos projets respectifs, sur ce que l'on a envie de faire et comment le faire. Mais force est de constater que ma candidature

dérange. Je rencontre des tas d'élus qui me disent : « *Nicolas c'est génial ce que tu proposes et c'est une très bonne nouvelle pour la voile que tu aies envie de la faire, mais cela pose un vrai problème... car ce n'est pas toi que Jean-Pierre a choisi.* »

Voilesetvoiliers.com : Qui vote pour la présidence ?

N. H. : Ce sont les grands électeurs désignés aux assemblées générales de ligue quelque temps avant l'élection proprement dite lors de l'AG de la FF Voile. En gros, c'est un mixte entre les sénatoriales pour les grands électeurs et les municipales pour la logique de scrutin de liste !

Voilesetvoiliers.com : Avec un double champion olympique de Tornado comme président, ça bougera forcément en voile légère ?

N. H. : La voile légère est en bonne santé, mais nous pouvons mieux faire ! Moi je ne veux surtout pas mettre dans une case la voile habitable et dans une autre la voile légère. On voit bien de toute façon que ça n'a plus de sens. À haut niveau par exemple, il y a des transfuges de la course au large qui viennent naviguer sur des dériveurs à foils, il y a des coureurs olympiques qui vont sur la Coupe de l'America, la Volvo Ocean Race, le Vendée Globe... Et ce n'est pas à travers un dispositif complètement régalien et très français que nous pourrions élargir et ouvrir vers d'autres séries et pratiques en vogue. Il faut assumer notre délégation de gestion de la voile en France mais il faut aussi être accueillant et à l'écoute. En outre, il faut arrêter de dire qu'il y a d'un côté la voile de compétition et de l'autre le développement et le loisir, comme si les deux s'opposaient. C'est l'inverse, les deux se nourrissent l'un de l'autre. Les Ecoles Françaises de voile ont absolument besoin de résultats en course au large, en bateaux qui volent... Tous ces sujets ne s'opposent pas, ils se complètent et s'enrichissent mutuellement. Il faut faire rêver les gamins ! Il faut qu'ils se disent en voyant François Gabart, Franck Cammas, Charline Picon, Camille Lecointre, Hélène Defrance, Pierre Le Coq... : « *c'est où l'école de voile, je veux faire comme eux !* »



A Séoul en 1988, Le Déroff et Hénard ont été très loin dans le détail, utilisant des combinaisons favorisant l'aérodynamique. Photo @ Coll. Hénard

Voilesetvoiliers.com : Justement, la voile ne souffre t-elle pas de son statut « sport de riche » et donc inaccessible pour certains ?

N. H. : Que ce soit dans les grandes courses au large ou aux Jeux olympiques, je trouve dommage que les résultats sportifs... ne soient pas des « aspirateurs » à gamins. En plus du poids économique que représente notre secteur, nous avons un rôle social hyper important à jouer quand on voit ce qu'il se passe un peu partout. Les structures comme les Ecoles Françaises de Voile que nombre de fédérations nous envient, doivent être aussi des « aspirateurs » à gamins qu'on ne doit pas laisser traîner dehors. Il faut qu'on les fasse venir sur des bateaux. Ils vont apprendre des tas de choses. Ils vont apprendre le respect de l'autre, de la nature. Ils vont apprendre que la nature est beaucoup plus forte qu'eux, ils vont avoir la trouille de ça. Ils vont comprendre qu'en bateau il faut être modeste... C'est vraiment une de mes priorités de mettre sur l'eau des gamins qui n'auraient jamais l'idée d'y aller. C'est là que les champions sont très utiles et je veux que les résultats servent cette cause. Les champions eux-mêmes sont ravis de donner un tel sens à leurs performances.

Voilesetvoiliers.com : vous avez encore le temps de naviguer ?

N. H. : Plus trop ! J'ai beaucoup navigué à une époque en croisière et en famille. Là j'ai un voilier de 10 mètres aux Açores qui me permet de visiter l'archipel quand je suis en vacances.

Voilesetvoiliers.com : Vous auriez vingt ans. Sur quel support attaquez-vous une préparation olympique ?

N. H. : Sans hésiter en Nacra 17 ! De plus avec les foils, il paraît que c'est extraordinaire !



[Après dix ans d'olympisme, Nicolas Hénard a sillonné l'Atlantique en famille sur un robuste croiseur. Photo @ Coll. Hénard](#)

Les leaders ont parcouru le quart de la course, «ça redémarre» pour Ruyant

Vendée Globe. Après seize jours de course, les leaders ont déjà parcouru le quart de leur tour du monde, affichant une allure folle: à ce rythme, le Vendée Globe serait bouclé en 64 jours, soit 14 de moins que le précédent record établi par François Gabart il y a quatre ans. Impressionnant! Thomas Ruyant, en 10e position au classement de 22h, est lui aussi en avance sur les temps de passage du tenant du titre. Le Dunkerquois, joint hier matin par son équipe, était dans «la pétrole», dont il est enfin sorti en cours de journée. «Nous savions depuis quelques jours que les leaders allaient pouvoir s'en aller avec la dépression. Nous allons progresser tout doucement vers Bonne-Espérance avec le centre de l'anticyclone qui bouge. Dès le 24, ça va accélérer au

portant. Je passe donc beaucoup de temps à étudier les fichiers météo, le positionnement du front.» Ruyant est revenu dans le top10 suite à la mauvaise nouvelle de la journée, qui est venue frapper Vincent Riou quasiment quatre ans jour pour jour après son précédent abandon. Le vainqueur de l'édition 2005 a heurté un objet flottant, endommagé sa quille et a donc été contraint à l'abandon.

Jamais à l'abri

Le Souffle du Nord est de son côté «impeccable. J'ai un check total à effectuer, une gaine à réparer et quelques connexions à revoir. Nous avons réalisé un gros travail avec mon équipe depuis le printemps 2015. J'ai l'impression que cela paie

même si nous ne sommes jamais à l'abri de gros problèmes techniques sur ce genre d'aventure. Enfin, il faut dire que nous avons eu des conditions météo clémentes depuis le départ.» Le Cap de Bonne-Espérance, qui se profile, marque l'entrée dans les mers du Sud et ses rigueurs climatiques. Thomas Ruyant les découvrira pour l'occasion. Il a hâte d'en découdre, même s'il reste «très concentré. On entrera dans le dur du Vendée Globe. Ça ne me fait pas gamberger.» J.-F. S. Classement à 18 h: 1.Thomson (GB/«Hugo Boss») à 18359,1 milles de l'arrivée; 2.Josse (Fra/«Edmond de Rothschild») à 94,7 milles du premier; 3.Le Cléac'h (Fra/«Banque Populaire VIII») à 97,4. ■



Une nouvelle salle de gymnastique en 2018

Le club de gymnastique Abbeville gym n'aura pas de nouvelle salle pour ses vingt ans, en 2017. Mais pour ses vingt et un, ça pourrait être bon. Le maire d'Abbeville, Nicolas Dumont, en a apporté la nouvelle aux dirigeants et licenciés de ce club, samedi 19 novembre, lors de leur assemblée générale, salle Robert-Viarre. M. Dumont évoque un possible démarrage de travaux en novembre 2017, après le processus classique de jury de concours, d'appel d'offres auprès des entreprises et de dépôt de permis de construire. La livraison de cet équipement pourrait intervenir en 2018. Ce qui est sûr, désormais, c'est qu'il ne s'agira pas d'une structure gonflable, comme imaginé un temps. Pour des raisons de problèmes thermiques, empêchant la délivrance d'un permis de construire. Le bâtiment en dur de 40 mètres sur 20 sera construit à côté de

la salle Robert-Viarre. Il sera équipé de tous les agrès de gymnastique. Son coût estimatif s'élève à 1,7 million d'euros. Des subventions seront sollicitées auprès du Centre national de développement du sport, de la Région, du Département, de la réserve parlementaire du député, Pascal Demarthe.

Moins de jeunes enfants et d'adultes

Cet outil sera le bienvenu pour un club qui reste l'un des plus importants en termes d'effectifs d'Abbeville (230 licenciés cette saison), mais qui en perd néanmoins (320 en 2014-2015, 279 l'an passé). Ce sont des tout jeunes enfants, auprès de qui «une communication va être faite ces prochains jours au sein des crèches et des cabinets médicaux», a expliqué Laurence Penet-

Queneuille, la présidente. Ce sont aussi des adultes, séduits par les clubs privés, qui ont émergé ces dernières années en ville. «On ne peut pas lutter contre leurs horaires quasiment non-stop», constate-t-elle. Pour les autres catégories, le club de gymnastique affiche complet. Il espère, cette saison, obtenir des résultats sportifs meilleurs que précédemment. Il doit faire face à des congés maternité, des départs d'entraîneurs et de juges bénévoles, pour des raisons d'études ou professionnelles. C'est le lot des associations amateurs. Qui ont de la ressource néanmoins. C'est leur richesse. Laurence Penet-Queneuille a ainsi salué l'engagement bénévole d'Amélie Richard et de Sandrine Lourdel, assurant l'encadrement de gymnastes compétitives et des cours de step et zumba.V.H. ■



Du tout neuf sous le soleil de la petite enfance

Les locaux qui abritent la crèche associative Sucres d'Orge et le Relais assistantes maternelles de la communauté de communes du Contynois ont été inaugurés samedi. Des salles neuves, des couleurs, voilà qui donnait envie de retourner en enfance. La directrice, Stéphanie Ducrocq, est ravie: «Nous sommes arrivés ici le 21 mars et nous sommes passés d'une seule pièce à vivre à trois pièces avec chacune des espaces de sommeil. L'endroit est très agréable». Six discours ont été prononcés pour expliquer le fonctionnement de ces structures et d'en faire l'historique. Si Laure Contessotto, présidente de l'association Sucres d'orge était absente par obligation, son trésorier, Samuël Kauffmann a raconté les débuts de la crèche, d'abord à Essertaux en 1989, puis essayant à Conty avec une prise en charge de 18 enfants. L'effectif est vite passé à 24 et la nouvelle structure peut maintenant accueillir 30 enfants. «Nous participons à l'éducation formelle des enfants, à celle informelle des parents» Samuël Kauffmann Il a rappelé les principes de fonctionnement de cette crèche associative: implication forte des pa-

rents dans le bénévolat pour l'organisation d'activités collectives parents-enfants; utilisation des compétences professionnelles des parents ou grands-parents et attachement au service des plats cuisinés sur place, permettant une éducation au goût et aux saveurs dès le plus jeune âge. «À travers notre association, nous participons à l'éducation formelle des enfants et à celle informelle des parents. C'est une réflexion sur le bien vivre ensemble et l'ouverture à l'autre», conclut-il. Pascal Bohin, maire de Conty, et Joseph Bleyaert, président de la communauté de communes du Contynois, ont tous les deux souligné que les instances communales et communautaires avaient toujours soutenu la crèche depuis sa naissance. Ils ont aussi remercié Benjamin Seigneur, l'architecte d'Amiens en charge de la construction du bâtiment, pour la rapidité des travaux et la réalisation d'un espace fonctionnel dans une architecture contemporaine. Ils se sont félicités de voir le Relais assistantes maternelles (RAM) installé dans les mêmes locaux. Les professionnels de la petite enfance peuvent ainsi travailler ensemble. Cerise sur le gâ-

teau, la crèche est proche des écoles et de la bibliothèque. La CAF est partie prenante dans la réussite du projet. Le président de son conseil d'administration, Philippe Théveniaud, a rappelé son attachement à la petite enfance. La Caisse a subventionné la construction, accordé un prêt et versera chaque année une prestation pour le fonctionnement de la structure. Martin Domise, conseiller régional, et Alain Gest, député, sont aussi intervenus pour soutenir les réalisations en faveur de la petite enfance.

La fusion évoquée

Isabelle de Waziers et Alain Desfosses, les présidents des deux communautés de communes avec lesquelles celle du Contynois va fusionner le 1er janvier prochain - Oisemont et la CCSOA - étaient présents à cette inauguration. La fusion a été évoquée par la plupart des intervenants qui ont réaffirmé leur confiance dans «la pérennité des projets et dynamiques engagés sur chacun des territoires», comme l'a formulé Joseph Bleyaert. ■



La crèche

La crèche Elle emploie une directrice, Stéphanie Ducrocq, dix personnes auprès des enfants, deux secrétaires à mi-temps, deux femmes de ménage et une cuisinière. Accueil: enfants jusqu'à 4 ans. Horaires: du lundi au vendredi de 7 à 19 heures. Coût global: 1 222 000€ HT

Les subventions: 640 386€ (52,4%) de la CAF; le conseil régional a mis 215509€ (17,6%). Communauté de communes du Contynois: 366 105€ (30%) dont un prêt à taux zéro de la CAF d'un montant de 197 558€. La commune de Conty a mis à disposition les deux tiers de l'assiette fon-

cière au cœur du bourg. Les travaux ont commencé en janvier 2015 et se sont achevés en février 2016. Le bâtiment a une surface de 630m2 avec une cour de 200m2 ■



POLITIQUE RÉGIONALE

La pénurie frappe à la porte du PS

Finiront-ils par trouver leurs candidats? À sept mois des législatives de 2017, les socialistes sont en plein doute. Le calendrier court, avec un vote des militants prévu le 10 décembre. Mais le contexte politique ayant de quoi les inquiéter, la fédération ne parvient pas à trouver ses prétendants à la candidature. Sans compter la querelle intestine que tout le monde voit venir sur Creil-Méru-Chambly... «Le décompte est hélas vite fait...», explique ce membre du parti, après le bureau fédéral de vendredi dernier, dont la date coïncidait avec la fin du dépôt des candidatures (notre édition du 18 novembre, en page 4). «Si la pénurie devait se poursuivre, il y aurait inévitablement plusieurs parachutés dans l'Oise», ajoute ce socialiste. À l'heure où les «barons» locaux semblent craindre la déconfiture, l'heure est au moins favorable à l'émergence de nouvelles têtes. Pour

autant, le PS ne dispose pour l'instant que de deux candidats pour sept circonscriptions. Jacky Leborgne, maire de Talmontiers, a confirmé ses intentions dans la deuxième de Beauvais-sud-ouest, détenue par Jean-François Mancel (LR). Sans concurrence, surtout sans suppléant(e). Poulain du maire de Creil Jean-Claude Villemain et secrétaire de la section creilloise du PS, Johann Lucas est, pour sa part, candidat dans la troisième de Creil-Méru-Chambly. Âgé de 32 ans, chargé de communication à la ville de Creil, il aurait pour suppléante une jeune méruvienne, Laëtitia Dafflon, chargée de projet.

Michel Françaix pas prêt pour rendre les armes

L'enjeu est ici de conserver la seule circonscription détenue par un socia-

liste. Seulement, si le PS n'a pas de candidats ailleurs, cette fois le risque est grand d'en avoir deux. Tenant du fauteuil depuis 1997, Michel Françaix estime qu'il a toute légitimité pour rempiler pour un cinquième mandat. Le sortant ne confirme pas ouvertement, mais ses propos en disent long: «Je suis l'élu qui a battu Ernest Chénier (le principal du collège de Creil à l'origine de la première affaire du foulard en France, NDLR) ce n'est pas pour m'en aller et laisser le FN prendre la place.» En cas de candidature, Michel Françaix se présenterait donc sans investiture et face au candidat officiel de la fédération. Il devrait en dire plus début janvier. En attendant, le PS doit lancer un nouvel appel aux militants en vue d'un bureau fédéral le 30 novembre. P.M. ■



Un candidat «Macron» sur Clermont-Nogent

Un candidat «Macron» sur Clermont-Nogent Tandis que la fédération du PS rame pour trouver ses candidats aux législatives, les tenants d'Emmanuel Macron s'organisent. Le maire de Nogent-sur-Oise, Jean-François Dardenne, annonce d'ores et déjà qu'il sera candidat sur la septième de Clermont-Nogent. «Nous aurons un postulant par circonscription», assure cet ex-PS. Meeting de soutien à Fillon Large

vainqueur dimanche dernier devant Nicolas Sarkozy, François Fillon ne passera pas par l'Oise d'ici le deuxième tour de la primaire de la droite et du centre ce 26 novembre. Son comité de soutien animera malgré tout un meeting, mercredi, à 19 heures, à l'espace du Pré-Martinet. La guerre du premier tour étant achevée, tous les sarkozystes de la première heure devraient être là. Et bien sûr la maire de la ville, Caroline

Cayeux, porte-parole national du Sarthois. Le flegme anglais de Caroline Cayeux Interpellée sur tweeter sur son éventuelle place dans le gouvernement en cas de victoire de Fillon, Caroline Cayeux a eu ce bon mot: «Le long terme en politique c'est la fin de la semaine disait Churchill.» On n'est en effet jamais trop prudent. ■



Frédérique Masson sera la candidate du PS dans la 3e circonscription

LENS. Rien ne peut s'opposer à l'investiture socialiste de Frédérique Masson dans la troisième circonscription pour les élections législatives à venir au mois de mai prochain. Parce que le député sortant, Guy Delcourt, ne se représente pas et que sa circonscription fait partie de celles réservées à des femmes par le parti à la rose qui entend améliorer la parité à l'Assemblée. Frédérique Masson, sa suppléante, étant la seule candidate, le passage devant les militants ce 8 décembre (et la validation

par Paris le 17 décembre) devrait être une formalité. Mais elle a tenu quand même à leur adresser une profession de foi dans laquelle elle officialise sa candidature. «Il n'y a pas de suspense quant à l'investiture socialiste dans la circonscription mais je veux expliquer aux 600 militants le pourquoi de ma candidature. C'est l'occasion de rappeler le projet socialiste, de leur faire part de mon expérience et d'apporter du renouveau. C'est la première fois qu'une femme sera candidate pour le PS dans cette cir-

conscription.» Sans attendre, la candidate qui plaide pour le renouvellement générationnel a entamé une rencontre avec les élus de son territoire «quelle que soit leur étiquette politique» et elle mesure la rude tâche qui l'attend avec un Front national en position de force après son score aux élections départementales. Quant au nom de son suppléant ou de sa suppléante (la parité ne s'applique pas là), il sera connu ultérieurement. E. CRÉPELLE ■



Stéphane Saint-André à l'heure du bilan de son mandat de député

PAR STÉPHANE LEULIER
bethune@lavoixdunord.fr
CANTON DE LAVENTIE. Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Lorgies, Neuve-Chapelle et Saily-sur-la-Lys. En 2012, la 9e circonscription a été redessinée. Stéphane Saint-André a dû se faire un nom dans ses communes. Il sourit. «Je n'étais pas connu du tout à Laventie. J'ai pris contact avec les municipalités. Ça n'a pas été simple au début.» Au fil de son mandat, il affirme avoir noué des liens dépassant les habituels clivages politiques. Ce qui l'a marqué? À Saily-sur-la-Lys, la sauvegarde de l'imprimerie Havez,

via une aide de l'État qu'il a contribué à solliciter. Fleurbaix et les 10000€ de sa réserve parlementaire investis dans la liaison portuaire et les 3950€ de fonds FISAC dans l'aménagement du centre-bourg. Lorgies et les fonds FISAC, encore: 5860€ pour l'estaminet, 7435 pour Artois équipement et 48445€ pour le café tabac-presse.

Relations avec Roquette

Et les relations avec Roquette. «Une entreprise de pointe, enclavée, de renommée mondiale qui a besoin de

moyens de communication nouveaux si on veut pérenniser le site.» Au rayon des projets qu'il a porté et qui ont abouti: la route qui mène au port, «une voie importante pour la société». Le député a travaillé à la mise en place d'une relation permanente avec Roquette, rassemblant l'entreprise, l'État et les élus locaux. «Tout le monde m'a donné son accord mais cette commission ne s'est jamais réunie.» ■



À Béthune

«J'ai accompli ma mission sans sectarisme. J'ai travaillé avec les 32 maires de la circonscription, pour l'intérêt général.» Même si on se doute qu'à Béthune, la ligne devait souvent être sous haute tension. En cinq ans, Stéphane Saint-André n'a pas oublié grand monde dans la ville qu'il a administré. Il a ainsi distribué 88500€ à 31 associations. Si la prison et le 1,8M€ qu'il a aidé à débloquer pour sa mise en sécurité reste un su-

jet de préoccupation, il a également permis l'investissement l'obtention de 12M€ d'aides en cinq ans sur le centre hospitalier.

Inquiétude pour les Cheminées Philippe

Sur l'emploi, sa demande auprès de Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, a permis que les dirigeants japonais de Bridgestone

rassurent sur la pérennité du site. Son inquiétude concerne l'avenir des Cheminées Philippe. «Tous ses concurrents français sont en difficulté, voire en liquidation. La situation est très tendue. L'État accompagne depuis longtemps la société pour éviter trop de casse. Mais on sait qu'il y aura des licenciements.» ■



Canton de Lillers

Le canton de Lillers regroupe aussi Busnes, Calonne-sur-la-Lys, Gonnehem, Guarbecque, Lillers, Mont-Bernanchon, Robecq, Saint-Floris et Saint-Venant. Stéphane Saint-André évoque d'emblée les 10000€ sortis de sa réserve parlementaire pour l'école Perrault. Le député a été sollicité. Trop. «Nous

sommes limités à l'aide de vingt associations par an. On a reçu quarante-deux demandes. Toutes n'ont pas pu être suivies d'effet...» À Guarbecque, l'élu a attribué 21114€ pour la rénovation de la mairie et su appuyer pour que Robecq bénéficie de près de 25000€ de fonds FISAC. Quant à Saint-Venant... «Saint-Ve-

nant ne m'a pas sollicité. Le maire aurait pu. Il aurait obtenu». André Flajolet s'est peut-être souvenu qu'il était député de la 9e circonscription avant que Stéphane Saint-André ne lui prenne la place... Le député a pourtant appuyé le déblocage de 1,8M€ d'aide de l'État pour l'EPSM. ■



Sur le plan national

Ce qui l'a «perturbé»

La loi Travail. «Malgré l'adoption de 798 amendements qui ont profondément modifié la loi, on n'a pas pu la voter¹. Deux points auraient pu me permettre de la voter: l'amendement qui permettait à la branche de donner son avis favorable sur l'accord d'entreprise; et le retour du périmètre international pour l'appréciation de l'activité économique d'un groupe. On sait en effet que ce n'est pas très compliqué d'organiser la mise en difficulté d'une entreprise au plan local quand elle appartient à un groupe internatio-

nal.» La déchéance de nationalité «était un non-sens puisque déjà présente dans le code pénal et déjà mis en œuvre». Il évoque un semi-échec sur le chômage, «même si on a enregistré la plus forte baisse depuis 1996, ce n'est pas encore suffisant», et regrette que, sur «les 40milliards versés aux entreprises qui devaient créer 1million d'emplois», «on soit loin du retour sur investissement».

Le positif

Le tiers payant pour tout le monde, l'accord mondial sur le climat, la prime d'activité pour 2,5millions de

Français modestes, que 500000 Français aient pu profiter de la retraite à 60ans au lieu de 62. Le député se félicite également que l'éducation soit devenue le premier budget du pays, que l'amendement concernant la suppression de la CSG (contribution sociale généralisée) pour 480000 personnes percevant des retraites modestes, et réduite pour 430000 autres soit passé. ST. L. 1.Faute de motion de censure après un troisième et ultime recours au 49.3 à l'Assemblée nationale, la loi Travail a été définitivement adoptée le 21 juillet 2016. ■



POLITIQUE NATIONALE

Xavier Bertrand choisit finalement François Fillon

LE SUSPENSE est levé : Xavier Bertrand a voté François Fillon au premier tour de la primaire et fera de même au second. C'est *La Voix du Nord* qui l'a révélé lundi soir. Chez les Républicains, le président des Hauts-de-France était le dernier poids lourd à ne pas avoir rendu son choix public. Il n'a pas attendu que Fillon triomphe pour révéler sa préférence, puisqu'il en a parlé la veille au cours d'un dîner de notables locaux à Marcq-en-Barœul. Il ne pourra pas être accusé de voler au secours de la victoire !

Ce vote ne vaut pas soutien, et son équipe à la région assure qu'il ne « mènera pas campagne » pour le favori du second tour. La députée Françoise Hosten, responsable de la campagne Fillon dans le Nord, a regretté dans *La Voix du Nord* qu'il « ne l'ait pas dit avant ». « Mais c'est toujours bon à prendre, a-telle ajouté, même si, au point où on en est aujourd'hui, ça ne va pas beaucoup changer la donne. »

Pourquoi avoir tant tardé ? Le patron des Hauts-de-France a été beaucoup courtisé pendant la campagne. Tous les candidats à la primaire, ou presque, qui venaient à Lille ou dans

les environs se sont présentés à un moment ou à un autre devant l'imposante façade de verre du conseil régional pour une audience avec le maître des lieux. Le 7 octobre, Alain Juppé a dîné en tête à tête avec lui. Le 9 novembre, Xavier Bertrand a assisté à un meeting de François Fillon. Le 18 novembre, en revanche, il ne s'est pas montré au dernier meeting de la campagne que l'équipe Juppé avait organisé tout exprès à Lille.

Premier ministre ?

« *Le seul programme qui convient à Xavier*, expliquait alors un proche, *c'est celui qu'il avait préparé quand il voulait se présenter à la primaire ! Selon lui, aucun candidat n'a pris la mesure de la crise de confiance vis-à-vis des politiques qui s'est révélée à l'occasion des régionales.* »

Dimanche soir, l'ancien ministre du Travail a dit exactement la même chose. Interrogé sur son refus de s'engager davantage auprès de Fillon, il a expliqué : « *Je ne me reconnais pas à 100 % dans les différents projets. Il y a des choses dans les programmes, comme supprimer l'ISF en premier, qui*

ne sont pas ma tasse de thé. Je pense qu'avec tout cet argent, il y a beaucoup d'autres choses, plus efficaces, plus intelligentes à faire. » On a connu soutien plus enthousiaste.

Ce qui n'empêche pas la rumeur de monter : et si Xavier Bertrand se préparait à être le premier ministre de François Fillon ? Les deux parties démentent toute négociation, mais confirment qu'« *ils se parlent* ». Le président des Hauts-de-France ne veut surtout pas être comparé à son homologue d'Ile-de-France, Valérie Pécresse, dont le nom a été cité pour Matignon dès qu'elle a fait savoir qu'elle soutenait Alain Juppé.

Quant à François Fillon, quel intérêt aurait-il à choisir un futur chef de gouvernement avant une victoire qu'il pense certaine ? Après la primaire, il y a la présidentielle, et Fillon sait mieux que quiconque qu'un candidat à l'Élysée doit attendre le bon moment pour révéler son choix pour Matignon. ■

par J. W.



Darmanin: un échec à relativiser

Dimanche, Gérard Darmanin a pris une claque au soir du premier tour de la primaire ouverte de la droite et du centre. Même si ces dernières semaines, il laissait entendre que rien n'était fait et que la victoire de l'ancien président de la République n'était pas jouée d'avance, l'élu ne s'attendait sûrement pas à une telle défaite. C'est son premier gros échec. Mais il rebondit déjà. Lundi matin, sur RMC, Gérard Darmanin a dit qu'il votera pour François Fillon au second tour. Simple élément de langage? Non, le maire de Tourcoing a aussitôt cru bon de préciser que comme l'ancien Premier

ministre, il avait été un admirateur de Philippe Seguin. Darmanin fillo-niste? Non plus... Le même jour, dans le Figaro, Gérard Darmanin s'inquiétait. «Ma crainte, c'est que la droite ne parle plus aux classes populaires», disait-il. Le premier tour de la primaire a accouché d'un véritable candidat de droite, mais cette dernière aurait oublié le «P» de feu l'UMP (Union pour un mouvement populaire) qui a vu grandir un Gérard Darmanin persuadé qu'une présidentielle ne se gagne pas au centre. Droite dure, droite sociale, populaire... L'élu continue d'avancer en cochant les cases. Et ainsi, celui qui

avait préféré le poste de coordonnateur de la campagne de Nicolas Sarkozy à celui de porte-parole (nuance!) prendra encore de l'importance au sein de son parti. Et puis enfin, le vainqueur de la primaire aura besoin de rassembler son camp... Reste néanmoins une question. Gérard Darmanin aura-t-il la même patience que François Fillon qui a été benjamin de l'Assemblée nationale très jeune (27 ans) comme lui, mais aura dû attendre douze ans avant de devenir ministre? ■



Brigitte Fouré ne donne pas de consigne de vote

Le maire d'Amiens (UDI) avait apporté son soutien à Bruno Le Maire, candidat LR à la primaire de la droite et du centre. Pour le second tour, qui a lieu dimanche, Brigitte Fouré ne «donne pas de consigne de vote» en faveur de François Fillon ou d'Alain Juppé. Dans un communiqué,

elle dit faire «confiance aux électeurs qui ont fait le choix de voter à la primaire de la droite et du centre pour voter au second selon les valeurs humanistes qui font la renommée de notre ville». Le vote «donnera la voie du pays, montrera sa renaissance ou son déclin, son redressement ou son

déclassement, son engagement ou son renoncement, sa force ou sa faiblesse», poursuit-elle en espérant que le centre «puisse présenter son propre candidat pour l'élection présidentielle de 2022». ■



Fillon, une certaine idée de la famille

Quand on évoque avec Natacha Bouchart certains pans du programme de François Fillon, notamment sur la famille, le maire de Calais avoue clairement être gêné. L'ancien premier ministre en a une vision pour le moins traditionaliste. «François Fillon est dans la défense des valeurs familiales traditionnelles et affiche une idéologie catholique rétrograde sur les sujets de société », estime d'ailleurs le politologue Thomas Guénolé pour 20 Minutes. Très récemment, dans l'émission Politique de France 2, le favori de la primaire à droite glissait par exemple que l'IVG n'était «pas un droit fondamental», et qu'il n'y était pas très favorable. Le 22 juin, lors d'une réunion publique, il avouait que philosophiquement et compte tenu de sa foi personnelle, il ne pouvait «pas approuver l'avortement.» A Calais, Romain Debaisieux, conseiller national du Nouveau Centre et président de l'association SOS Harcèlement 62, refuse d'apporter son vote à François Fillon pour cette raison notamment. «Par rapport à la politique de la famille, la loi Taubira sur le mariage pour tous est une mesure plus que saluable au 21ème siècle. François Fillon incarne une politique vieillotte qui reviendrait sur des fondements

que les Français acceptent.» Le Calaisien de 21 ans, qui soutient Alain Juppé, évoque également la politique d'inégalité de François Fillon entre les couples homosexuels et hétérosexuels. Concernant le mariage pour tous, François Fillon s'interroge en effet sur l'adoption, estimant qu'il n'est pas «légitime que la loi permette de considérer qu'un enfant est fils ou fille, de manière exclusive, de deux parents de même sexe».

Confusion

L'ancien ministre veut par ailleurs limiter la procréation médicalement assistée aux couples stériles et l'interdire aux couples de femmes ainsi qu'aux femmes seules. De son côté, Alain Juppé souhaite conserver la loi Taubira, et se dit ouvert à l'adoption pour les couples homosexuels. Mais il partage l'avis de Fillon sur la PMA. Alain Juppé a demandé hier à François Fillon des précisions ; ce dernier a dénoncé «une polémique inqualifiable.» «Jamais» il ne reviendra sur l'avortement, même si ses propos prêtent à confusion; une confusion que François Fillon entretient depuis de nombreuses années, tantôt capable de critiquer la volonté du gouvernement d'assouplir

les conditions de l'avortement, tantôt capable de voter pour une proposition de résolution visant à «réaffirmer le droit fondamental à l'IVG». Cette confusion, François Fillon a cherché à l'entretenir tout au long de la campagne, ce qui lui a permis de recevoir l'appui de toute la droite catho, le mouvement Sens Commun, issu de la Manif pour tous, en tête. Cette confusion, la Calaisienne Valentine Acroute, conseillère municipale LR de Calais, attendait que François Fillon puisse la lever. «J'espère que le soutien du mouvement Sens Commun durant cette campagne n'aura pas pour conséquences un retour en arrière et l'arrivée d'idées rétrogrades sur certains sujets sociétaux», déclarait la jeune élue de 26 ans lundi. «Je serai attentive à ses déclarations pendant l'entre-deux-tours, et pendant le débat. Mais lundi soir encore sur TF1, il a confirmé qu'il ne reviendrait pas sur le mariage homosexuel. Et aujourd'hui le débat sur l'IVG n'a pas lieu d'être, il n'a jamais été question de revenir sur le sujet.» Alors «à moins qu'il ait prévu de changer de programme», elle soutiendra François Fillon pour le 2ème tour.J.P. ■



Pas de consigne de vote à Calais

Pas de consigne de vote à Calais Dimanche lors du premier tour de la primaire de la droite et du centre, nous avons croisé le conseiller municipal calaisien étiqueté Front National Roger Demassieux. S'il ne tenait pas vraiment à ce que sa présence lors du vote Les Républicains soit connue, elle avait néanmoins de quoi intriguer et posait question : des consignes de vote avaient-elles été passées par la section locale de Calais en dépit des instances qui avaient clairement affirmé que les électeurs du FN ne devaient

pas aller voter ? Une question dont il nous semblait pertinent d'apporter ici la réponse : «Non» répond aujourd'hui Rudy Vercucque, conseiller Régional et secrétaire Front National de la 7ème Circonscription du Pas-de-Calais. «Il n'y a eu aucune consigne de vote de la part de la fédération, ni même du parti. Marine Le Pen a été très claire à ce sujet, cette élection ne nous regardait absolument pas. Après, chacun fait ce qu'il veut. Mais si certains ont fait la démarche de perturber, voire de fausser cette élection, c'était purement

personnel. Maintenant si monsieur Demassieux veut quitter le FN pour aller rejoindre Les Républicains, je ne m'en plaindrais pas», ironise Rudy Vercucque. «Ce n'est pas notre affaire. Je conseille aux électeurs du Front national de ne pas y aller. Je garderai mes deux euros ou je les offrirai à M. Copé pour qu'il s'achète une dizaine de pains au chocolat», avait notamment plaisanté le vice-président du Front National Florian Philippot, à deux jours du premier tour. J.P. ■



FRANCE

Les ralliés se pressent derrière Fillon

Le député de Paris a enregistré les soutiens de nombreux sarkozystes et Le Maire s'est mis à son service "

Avec 15,6 points d'avance sur son adversaire à l'issue du premier tour de la primaire de la droite, dimanche 20 novembre, François Fillon n'a pas tardé à récolter les fruits de son succès. Toute la journée de lundi, le député Les Républicains (LR) de Paris a accueilli à bras ouverts les nombreux ralliements. A peine remis des adieux de Nicolas Sarkozy, les proches de l'ancien chef de l'Etat se sont convertis au fillonnisme comme un seul homme.

Le maire de Troyes, François Baroin, celui de Tourcoing (Nord), Gérald Darmanin, le président du groupe LR à l'Assemblée, Christian Jacob, les députées européennes, Rachida Dati et Nadine Morano, l'ancien premier ministre Edouard Balladur ou encore Brice Hortefeux lui ont apporté leur soutien.

L'ancien premier ministre a aussi pu se délecter de voir ceux qui l'avaient quitté au moment du retour de l'ancien chef de l'Etat le rejoindre, comme Eric Ciotti, Laurent Wauquiez ou Eric Woerth.

" L'électorat s'est mobilisé en masse, a exprimé une volonté de changement. Et celui qui incarne cette volonté de rupture très forte, c'est François Fillon ", confie M. Jacob approuvé par M. Darmanin : " Les gens n'ont pas refusé l'héritage de Nicolas Sarkozy, mais l'émetteur était abîmé. François Fillon reprend cette idée d'alternance forte. "

Si méprisants à l'égard de M. Fillon lors du précédent quinquennat ou

volontiers condescendants lorsqu'il stagnait dans les sondages, certains sarkozystes sont prêts à faire de l'ancien " *collaborateur* " l'héritier du sarkozysme. Un revirement que ne méprise surtout pas l'entourage de M. Fillon. " *Ils sont orphelins donc il faut les soigner...* ", confie un proche du député de Paris.

Lui-même a pris soin d'appeler M. Sarkozy, dimanche soir, pour le remercier d'avoir affiché sans ambiguïtés qu'il voterait pour lui. Alain Juppé a d'ailleurs très vite senti le danger et a donc activé l'idée de la " *reconstitution d'une équipe* " lors du " 20 heures " de France 2 ou d'un " *tandem* " dans un entretien au *Figaro*. Une façon de transférer une partie du fardeau du quinquennat 2007-2012 sur les épaules de M. Fillon.

" Pas en état de négocier "

Mais la dynamique ne se limite pas aux sarkozystes. Selon *La Voix du Nord*, Xavier Bertrand, qui a longtemps hésité entre Fillon et Juppé, a voté pour le député de Paris dès le premier tour. Le réseau d'un autre perdant s'est également mis au service du nouveau favori. Après avoir annoncé qu'il voterait pour lui au second tour, Bruno Le Maire a rencontré François Fillon, lundi matin.

Le député de l'Eure parlera au meeting de l'ancien premier ministre de M. Sarkozy, mardi soir, à Lyon. Il s'y rendra avec deux de ses proches, Damien Abad, porte-parole de sa campagne, et Sébastien Lecornu, son conseiller politique, qui a rencontré Patrick Stefanini, directeur de la

campagne de M. Fillon, lundi après-midi. M. Le Maire partagera également la scène avec un des rivaux de sa génération, le sarkozyste Laurent Wauquiez. " *Bruno lui a juste dit qu'il se mettait à son service et qu'il ferait ce dont il a besoin. De toute façon, nous ne sommes pas en état de négocier, il faut rester humble* ", promet un des proches de M. Le Maire qui a récolté 2,4 % des voix dimanche.

L'entourage de M. Fillon explique ces ralliements par les différences de ton entre les deux projets. " *François Fillon a tiré le constat qu'il fallait des solutions de rupture. Juppé estime que la société est trop fragile pour lui imposer cela. D'une certaine façon, le premier tour a déjà tranché entre ces différentes approches* ", estime Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, qui assure qu' " *aucune ligne du programme ne sera modifiée* " entre les deux tours.

Proximité avec le pape

Le bon score de M. Fillon au premier tour (44,1 %) a semble-t-il rallié beaucoup d'ambitieux à la rupture libéral-conservatrice. Une force d'attraction difficile à contrer pour M. Juppé (28,5 %) qui doit déjà tenir ses troupes.

Un des alliés de M. Fillon, Guillaume Delbar, maire de Roubaix, a écrit sur Twitter, lundi : " *A-t-on besoin d'un second tour après une telle mobilisation ?* " Mais le maire de Bordeaux a bien l'intention de " *continuer le combat* ", comme il l'a proclamé, dès dimanche soir.

Lundi 21 novembre, il n'a pas pris le temps de digérer sa déconvenue. Il a sorti l'artillerie lourde pour attaquer François Fillon et le renvoyer à son passé d'ancien premier ministre de Nicolas Sarkozy. " *Quand on reste pendant cinq ans premier ministre d'un président de la République, c'est qu'on est totalement comptable de ce qui a été fait* ", a déclaré M. Juppé au " 20 heures " de France 2.

En début de soirée, il avait déjà dénoncé devant ses soutiens réunis à son QG la vision " *extrêmement traditionaliste, pour ne pas dire rétrograde* " de son concurrent, tout en envoyant un signal à l'électorat catholique très mobilisé pour ce scrutin : " *Moi, je suis plus proche de la parole du pape François que de La Manif pour tous.* " Invité du " 20 heures " de TF1, Fran-

çois Fillon a rendu les coups. " *On est manifestement dans une caricature. (...) Je défends la famille, je défends l'autorité de l'Etat et l'amour de mon pays. Peut-être que ça paraît ringard sur un plateau télé mais dans le cœur des Français, ce n'est pas ringard du tout* ", a-t-il expliqué avant de se mettre, lui aussi, sous la protection de la papauté : " *Le pape François dit la même chose que moi.* "

Lui aussi a reçu le soutien de deux perdants, qui ont peu pesé dans les urnes mais dont le poids symbolique est important. Lundi matin, Nathalie Kosciusko-Morizet (2,6 % des voix) est venue s'entretenir avec lui à son QG. Et dans la soirée, Jean-François Copé (0,3 %), l'a rejoint pour " *ses convictions* ". Ils seront tous les deux présents au meeting de l'ancien pre-

mier ministre, mardi 22 novembre, à Toulouse.

Mais c'est un autre allié de M. Juppé qui pourrait avoir son importance. Dans un article du *Figaro*, le président du MoDem, François Bayrou, laisse entrevoir sa candidature à la présidentielle si M. Fillon est élu. Une donnée qui pourrait affaiblir le candidat LR et donc inquiéter certains électeurs de droite, dimanche 27 novembre, au moment de choisir le candidat le plus sûr pour 2017.

Matthieu Goar et, Alexandre Lemarié ■

par Matthieu Goar Et, Alexandre Lemarié



Primaire : la campagne tourne au vinaigre à droite

Alain Juppé attaque le projet et la « vision de la société » de son rival. François Fillon dénonce des « attaques en dessous de la ceinture ».

Ils avaient déjà commencé lundi soir, par journaux télévisés interposés. Mardi, la campagne entre les deux finalistes de la primaire à droite est montée encore d'un ton. Alain Juppé, qui - en difficulté avec un retard de près de 16 points sur François Fillon - avait promis à ses troupes de « mettre toute la gomme » d'ici à dimanche, a fustigé le projet de son rival, « trop dur » et qui mènerait « au blocage ». En pointant notamment les 500.000 suppressions d'emplois publics (lui en propose de 250.000 à 300.000) ou les « 16 milliards de hausse de la TVA » (quand lui en propose « 6,5 milliards »). Le maire de Bordeaux, devant les ralliements sarkozystes à François Fillon, a aussi attaqué la « reconstitution du tandem Sarkozy-Fillon » et une campagne « vers la droite-droite ». Pour tenter de réactiver, à son profit, l'antisarkozysme, moteur puissant du premier tour.

L'IVG, sujet éruptif

Après avoir qualifié « d'extrêmement traditionaliste » la « vision de la société » de François Fillon, Alain Juppé - qui veut incarner une droite « plus moderne, plus ouverte » - est surtout allé plus loin sur la vision de la femme et l'avortement, demandant à François Fillon de « clarifier sa position » sur l'IVG. Le député de Paris avait jadis écrit que l'IVG était un « droit fondamental ». Pendant la campagne, il a expliqué que « philosophiquement et compte tenu de sa foi

personnelle », il ne pouvait pas « approuver l'avortement », tout en précisant qu'il distinguait ses « convictions et l'intérêt général » et ne reviendrait « jamais » sur l'avortement. « C'est une différence car moi, je considère que c'est un droit fondamental », a tranché Alain Juppé, essayant malgré tout de ne pas se couper de l'électorat catholique (« je suis catholique, baptisé, je m'appelle Alain Marie », déclare dans « L'Express » celui qui se dit « plus proche du pape François que de la Manif pour tous »). « C'est ravageur pour Fillon. Il y a très peu de chances, mais on peut peut-être le faire tomber de son piédestal », parie un proche d'Alain Juppé. Une tentative pour remobiliser le centre et la gauche sur ce sujet éruptif, alors que François Fillon a reçu la voix de Jean-Frédéric Poisson sur « la politique familiale » et « l'accueil de la vie ». L'offensive a « choqué » chez les fillonistes. « Jamais je n'aurais pu penser que mon ami Alain Juppé tombe aussi bas ! » a réagi François Fillon, un des proches fustigeant en privé « un amalgame vulgaire ».

Chez les juppéistes, on rappelait mardi, tel le maire de Bordeaux lui-même, les « attaques franchement dégueulasses sur les réseaux sociaux, anonymes, sur Ali Juppé », l'accusant d'islamisme et d'antisémitisme avant le premier tour. « Je n'ai jamais entendu François Fillon s'en indigner », a glissé Alain Juppé sur BFMTV,

épinglant les « soutiens de plus en plus [nombreux] venus de l'extrême droite » dont bénéficie le député de Paris. François Fillon a démenti toute « alliance » avec l'extrême droite et jugé « grotesque et ridicule » la « caricature » « d'ultralibéral et réactionnaire moyenâgeux » faite, selon lui par Alain Juppé. En meeting à Lyon, il a aussi défendu son projet « radical » : « Si on ne peut rien faire pour éviter la faillite, alors mieux vaut rester chez soi. » « Mon projet est réaliste », insiste-t-il dans une tribune aux « Echos » (lire page 11).

« Ceux qui ont poussé Juppé à continuer le soir du premier tour le poussent maintenant à écrire le verbatim de la gauche pour la présidentielle et, ce faisant, l'enterrent en unissant la droite et les sarkozystes encore hésitants autour de Fillon », lâche un poids lourd LR, qui soutient le député de Paris. François Bayrou a accru la tension en dénonçant la « brutalité » du projet de François Fillon et en laissant entendre qu'il pourrait se présenter en 2017 si ce dernier remportait la primaire. « Il avait déjà facilité l'émergence de Fillon en plombant Juppé sur prescription de Sarkozy. Les mêmes causes produisant les mêmes effets... » veut croire un filloniste. Réponse dimanche. ■

par Isabelle Ficek



Fillon fait machine arrière sur sa trajectoire de déficit public

L'équipe du député de Paris corrige déjà ses prévisions de déficit pour 2017. Le chiffre de 4,7 % du PIB est jugé trop élevé.

Fillon le radical contre Juppé le prudent ? Cette lecture fréquemment avancée du duel de la primaire de la droite et du centre vaut en particulier pour les projets budgétaires des deux candidats : alors qu'Alain Juppé table sur un déficit compris entre 3,2 % et 3,4 % du PIB l'an prochain, François Fillon assumait crânement sa rupture fiscale et prévoyait un déficit de 4,7 %, et encore 4,5 % en 2018. Explosé, le plafond européen des 3 % !

La donne est toutefois en train de changer. L'équipe du député de Paris est en effet déjà en train de revoir une trajectoire budgétaire dévoilée il y a pourtant à peine deux mois et demi. « Je n'ai jamais validé ce chiffre de 4,7 % », prévient Gilles Carrez, une des chevilles ouvrières du programme économique et président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Lui juge que le déficit en 2017 « devrait être compris dans une fourchette de 3,5 % à 4 %, et même plus proche de 3,5 % ». Pierre Danon, directeur adjoint de campagne, reconnaît, lui aussi, une inflexion. « Ce chiffre de 4,7 % était une hypothèse très prudente et pessimiste. Ça ne pourra être que mieux que ça et, avec des vents favorables, nous pourrions être plus proches de 4

%, voire en dessous », estime l'ex-patron de Numericable.

Ce changement si rapide peut surprendre. L'équipe de François Fillon le met sur le compte des circonstances. « Depuis le mois de septembre, de nouveaux éléments sont apparus, avec le projet de loi de finances pour 2017 et le collectif budgétaire pour 2016, qui nous permettent d'affiner les prévisions », explique Gilles Carrez. « Il ne faut pas oublier que le déficit de 2017 sera celui que François Hollande nous laissera, et que nous ne pourrions rien y faire », ajoute Pierre Danon.

Critiques moins virulentes

En réalité, c'est toute la droite qui a été atténuée depuis quelques semaines ses critiques sur la situation budgétaire. L'avis de la Commission européenne début novembre - qui a estimé que le déficit en 2017 devrait être à 2,9 % de PIB, plus que le 2,7 % prévu par l'exécutif mais en dessous des 3 % - a un peu coupé l'herbe sous le pied à l'opposition. La droite sénatoriale table ainsi sur un déficit compris entre 3 % et 3,2 %.

Si François Fillon rentre quelque peu dans le rang pour 2017, il continue d'assumer néanmoins une prévision de déficit toujours très élevée pour 2018. La faute aux bombes à retardement que laisserait François Hollande dans les comptes publics (crédits d'impôt, baisses de fiscalité, etc.). Ce que Pierre Danon appelle « le poison lent ». « Sur 2018, entre les chèques irréversibles déjà tirés, les anticipations de recettes qui ne se reproduiront pas et les sous-budgétisations, on a 0,5 point de déficit en plus, ce qui nous amène à au moins 4 % », ajoute Gilles Carrez.

Nul doute que les partenaires européens de la France devraient s'inquiéter à entendre le favori pour la présidentielle évoquer une nouvelle flambée des déficits. « En septembre 2017, François Fillon aura déjà réalisé la retraite à 65 ans, la réforme des allocations chômage, la libéralisation du marché du travail et enclenché l'augmentation du temps de travail des fonctionnaires à 39 heures. C'est cela qu'attendent nos partenaires », assure Pierre Danon. ■

par Renaud Honoré



La primaire LR bouscule Macron sur sa droite

Avec François Fillon favori pour le second tour, le chef de file d'En marche voit s'esquisser face à lui un candidat à même de lui ravir le soutien des patrons.

Une énorme surprise et peut-être le début des ennuis pour Emmanuel Macron. Loin de valider les présupposés qui ont motivé sa déclaration de candidature à l'Élysée, l'issue du premier tour de la primaire de la droite est lourde de menaces pour le fondateur d'En marche.

L'affluence aux urnes constitue un premier avertissement. Quand bien même les Français disent avoir une mauvaise image des partis politiques, ils ont participé massivement au scrutin de dimanche. En 2012, ils étaient 2,7 millions à s'être déplacés pour sélectionner le héraut de la gauche. Ils ont été cette fois 4,2 millions à choisir le candidat de la droite. De quoi relativiser l'hypothèse d'une désaffection des partis sur laquelle repose le positionnement «ni droite ni gauche» de Macron.

Prime. Un autre argument du fondateur d'En marche est sorti lacéré du vote de dimanche : la volonté qu'auraient les Français de renouveler le personnel politique. A l'évidence, les électeurs de droite avaient une ambition plus limitée : éviter un bis repetita du casting de la présidentielle de 2012. La chute de Nicolas Sarkozy y a pourvu. En revanche, les très modestes scores de Nathalie Kosciusko-Morizet et de Bruno Le Maire attestent que «changer les visages» ne fait pas partie de leurs priorités. Vu le profil des deux finalistes, si prime il y a, elle va plutôt à l'expérience.

Autre signe inquiétant pour l'équipe d'En marche : la prégnance à l'évidence toujours forte du clivage droite-gauche. Alain Juppé semble avoir payé cher son alliance avec François Bayrou, soupçonné par l'électorat conservateur de vouloir favoriser les alliances avec la gauche... Dans ce contexte, l'appel de Macron au «rassemblement des femmes et des hommes de bonne volonté» pourrait sonner dans le vide.

La percée de François Fillon présente aussi son lot d'incertitudes. Positionné plus à droite qu'Alain Juppé sur l'échiquier politique, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy est a priori plutôt une bonne nouvelle pour Macron. Ainsi, la droite humaniste (des centristes de l'UDI aux gaullistes sociaux de LR) qui soutient aujourd'hui Alain Juppé pourrait vouloir prendre ses distances avec un Fillon dont elle ne partage ni les options sociétales ultraconservatrices ni la vision européenne. Jean-Pierre Raffarin l'a admis lui-même : *«Il apparaît clairement qu'il y a deux droites. Une droite conservatrice, plus bourgeoise, plutôt fermée sur son identité, et une droite moderne, plus ouverte sur le centre. [...] On va voir celle qui pèse le plus, mais ces deux droites ne peuvent gagner et gouverner qu'ensemble.»* Un proche de Macron abonde : *«La droite est divisée comme jamais. Leurs candidats ne sont d'accord ni sur l'Etat de droit, ni sur l'Europe, ni sur les valeurs. Ils auront un vrai problème de cohérence dimanche prochain. Leur attelage n'a pas de sens et il ne tiendra pas.»*

Patrons. Les électeurs centristes pourraient de fait se tourner vers une candidature nettement plus progressiste sur le plan sociétal et partisane d'une Europe plus fédérale. Mais Macron devra sans doute compter avec Bayrou, qui a fait savoir lundi qu'il réfléchissait à une offre plus progressiste. Pour être un recours pour le centre droit, le fondateur d'En marche devra aussi faire la démonstration qu'il peut se qualifier au second tour (du moins si les sondages le laissent penser). Ce qui est encore loin d'être le cas.

A l'inverse, avec Fillon, Macron risque de perdre l'oreille d'un patronat que son profil libéral avait séduit. Car l'ancien locataire de Matignon est son candidat naturel. Qu'il soit soutenu par Sens commun, émanation de la Manif pour tous, n'y change rien. Les réformes radicales que préconise l'ancien Premier ministre sont celles que les patrons appellent de leurs vœux depuis dix ans, de l'allègement massif des charges des entreprises à la fin des 35 heures, en passant par la suppression de l'ISF...

Dès 2013, celui qui était alors PDG d'Axa (actuellement président de l'Institut Montaigne) Henri de Castries et le patron de Fimalac, Marc Ladreit de Lacharrière, tous deux proches de Fillon, avaient commencé à populariser ses thèses auprès de leurs pairs en quête d'une «alternative à Sarkozy». Avec succès. Jusqu'aux adhérents de Croissance Plus,

le lobby des start-up, qui se disaient séduits.

Ardeurs. Lorsque Fillon était en perdition dans les sondages, l'establishment avait fait mine de se reporter sur Juppé. L'entrée en scène de Macron avait été néanmoins regardée avec beaucoup d'intérêt. Fervent partisan de la politique de l'offre, l'ex-ministre de l'Economie est lui aussi sensible au sort des en-

treprises et croit à la nécessité de restaurer la compétitivité. Comme Fillon, il prône des réformes musclées pour flexibiliser le travail, alléger les charges des entreprises, «libérer les énergies» des entrepreneurs... Vite séduits, nombre de dirigeants ne lui mégoaient plus un soutien discret mais efficace.

Le retour de François Fillon sur le devant de la scène pourrait refroidir

leurs ardeurs. Et limiter à leurs yeux l'intérêt de soutenir (y compris financièrement) l'aventure élyséenne de son cadet en politique, «*ni de gauche ni de droite*». Or pour mener à bien sa campagne, le fondateur d'En marche doit encore réunir plusieurs millions d'euros... ■

par Nathalie Raulin

